

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an Fr. 16.80
Six mois 8.40
Trois mois 4.20
Pour l'Étranger:
Un an Fr. 28.—
Six mois 14.—
Trois mois 7.—

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds . . . 20 ct. la ligne
(minimum Fr. 2.—)
Canton de Neuchâtel et Jura
bernois 25 ct. la ligne
Suisse 30 » »
Étranger 40 » »
(minimum 10 lignes)
Réclames fr. 1.50 la ligne

Régie ex-régionale Annonces suisses S.-A.
Bienne et succursales

La vie drôle

La dernière découverte

La Chaux-de-Fonds, le 26 mars.

La phrénologie eut jadis son heure de grande vogue. D'innombrables savants — et des charlatans plus nombreux encore — prétendirent analyser le caractère et les facultés des hommes, découvrir leurs qualités et leurs tares, au seul examen de leur crâne. Les moindres bosses et les moindres aspérités de notre calotte occipitale prenaient alors aux yeux des initiés et même des profanes une importance extraordinaire.

Il n'était pas rare, il y a un demi-siècle, d'entendre un avocat plaider les circonstances atténuantes en faveur de son client en invoquant le rapport d'un phrénologue qui concluait, de la présence d'une seule protubérance suspecte, à l'irresponsabilité totale ou partielle de l'accusé. Depuis lors, les jurés et le public sont devenus plus sceptiques et ils ne s'en laissent plus facilement imposer par les rapports d'experts, phrénologues ou autres.

La phrénologie étant décidément vieux jeu, un savant français, M. le Dr Maingot, a trouvé autre chose : la phrénoscopie. La phrénoscopie est... mais laissons la parole à notre confrère M. Pierre Bret, de l'«ECHO de Paris», qui est allé interroger ce précurseur.

« On me fit entrer, dit-il, dans une pièce complètement obscure. Lorsque la porte se fut refermée, une étincelle électrique jaillit et j'eus en face de moi un squelette humain. Quand mes yeux se furent habitués à l'obscurité, je constatai que ce squelette était vivant, qu'il avait un cœur qui battait et des poumons qui respiraient. Je me trouvais dans la salle de radio-diagnostic de l'hôpital Laënnec.

— Remarquez, me dit le docteur Maingot, qui dirige ce service, que les mouvements respiratoires de cet homme sont sans ampleur, déraisonnables et inutiles.

Et, à ma grande stupéfaction, je l'entendis conclure :

— Sujet inintelligent. Il n'arrivera jamais à rien.

Puis, se tournant vers le patient :
— Quel est votre métier ?
— Je suis manoeuvre.
— Il le restera toute sa vie.

Je demandai au docteur comment il pouvait ainsi, en quelques secondes, faire l'étude morale d'un homme à peu près nu, qu'il ne distinguait qu'à peine dans l'obscurité, et qu'il ne connaissait pas.

— C'est de la phrénoscopie, me dit-il.

Et le savant m'expliqua :

— La phrénoscopie est l'étude du diaphragme. Le diaphragme est le muscle qui forme une cloison transversale séparant la cavité abdominale de la cage thoracique. C'est sur lui que reposent les poumons et le cœur. Or, — retenez bien ceci, — il n'y a pas deux personnes dont les mouvements du diaphragme sont semblables. C'est sur cette constatation que j'ai fondé la phrénoscopie, qui est, plus exactement, l'étude de l'individu par l'étude de l'acte respiratoire.

« Dans ma jeunesse, un médecin de haute valeur et très psychologue me confia un jour : « Lorsque je vois naître un enfant, je puis dire, en examinant ses premiers mouvements, ce qu'il sera dans la vie. » Et il avait raison, parce que l'enfant qui vient de naître remue instinctivement et que ses mouvements traduisent les « tréfonds » de son tempérament. Or, c'est avec les instincts de son enfance que l'homme réagit devant les obstacles et les événements de toute nature qu'il rencontrera pendant sa vie. L'organisme est construit d'après un plan qui régit ses moindres détails. Aucun organe, aucune cellule n'échappe à ce plan, dont ils tradiraient tout l'arrangement si nous savions les scruter. Le corps, c'est l'envers de l'âme, et si nous étudions une partie quelconque d'un être humain, il n'est pas déraisonnable de prétendre qu'avec un peu de psychologie et d'habitude nous découvrirons son tempérament, ses instincts, ses réactions, et que nous pourrions prédire la façon dont le sujet se comportera dans la vie. s'il sera poussé vers les sciences ou vers la littérature, s'il sera homme de bien ou criminel.

« Ce qu'il fallait, c'était trouver un organe dont le fonctionnement fût resté aussi naturel que le sont les gestes de l'enfant qui vient de

naître. La radioscopie nous en a donné le moyen en nous permettant d'étudier les mouvements respiratoires et expiratoires, qui sont simples et naturels.

» Je les ai étudiés, je les ai comparés pendant vingt ans, et c'est ainsi que j'ai établi les règles de la phrénoscopie.

Après la théorie, voici la démonstration. Un étudiant en médecine veut bien subir l'épreuve de l'écran. Le mouvement respiratoire est ample, soutenu.

— C'est, observe le docteur, un homme de réalisation et de volonté. Pourtant regardez : la respiration ne se fait pas uniquement avec le diaphragme ; les côtes s'écartent démesurément pour un homme. C'est un esprit diffus, incapable de concentrer son attention tout entière sur le même sujet. Une partie de son activité s'épuise en vain effort. A la fin de l'expiration, le diaphragme reste contracté ; c'est signe d'entêtement ; l'expiration est saccadée, il y a des ébauches de reprise respiratoire ; il n'abandonne que lentement ses idées et ses travaux ; il y revient et y repense encore quand l'œuvre entreprise paraît terminée.

Voici un autre sujet derrière l'écran :
— Les mouvements sont irréguliers, observe le docteur, surprenants, avec des inspirations bizarres. Voici les caractéristiques du criminel.

Allons, bon, nous y voici ! La phrénoscopie, à son tour, va nous démontrer qu'il y a des criminels-nés, et que si ces gens-là finissent par mal tourner, il n'en saurait être autrement, puisqu'ils ont une respiration anormale et un diaphragme fantaisiste. « Laisse-moi radiographier ton diaphragme et je te dirai non seulement qui tu es, mais encore quelles sont tes chances de bonheur et quel sera ton avenir. » Quel précieux renfort pour les partisans de la doctrine de la prédestination et surtout, quelle mine précieuse à exploiter pour messieurs les avocats ! Il leur suffira désormais de plaider le fonctionnement anormal du diaphragme pour jeter le trouble dans la conscience du jury.

En attendant, je crois que l'on fera bien de se méfier des jugements sommaires de ces spécialistes à qui il suffit d'observer n'importe quel mouvement, volontaire ou réflexe, pour classer sans recours leurs contemporains dans la catégorie des hommes de bien ou des malfaiteurs, des têtes fortes ou des imbéciles. Je ne suis même pas éloigné de soupçonner dans leur cas un peu de cette déformation professionnelle qui confine à la manie et à l'idée fixe et qui a donné naissance à cette boutade fort connue dans les écoles de médecine et dans les greffes de tribunaux : « Tous les aliénistes sont aliénés ».

P.-H. CATTIN.

Notes d'un passant

« Paresseux comme une carpe, menteur comme un dentiste, voleur comme une pie !... »

C'est en ces termes que M. le procureur général — si j'en crois la chronique judiciaire — a présenté au jury le sieur Favre-dit-Pigeon, sorte d'Arène Lupin de pacotille, envoyé par le ciel pour égayer notre maussade province.

Passe pour la carpe et la pie ! Il n'y a pas de déshonneur, pour une carpe, à être paresseuse : pour ce que la bonne bête a à faire, elle aurait bien tort de se presser ! Quant à la pie, elle n'est pas seule à aimer ce qui brille et nul n'ignore d'ailleurs que la kleptomanie commence à être très bien portée dans le beau monde. Demandez plutôt aux détectives attachés aux grands magasins : ce sont les dames de la meilleure société qui leur donnent le plus de travail.

Mais les dentistes ? Pourquoi, au fait, dit-on, « menteur comme un arracheur de dents » ? Sans doute parce qu'au temps jadis, ces estimables praticiens opéraient dans les foires, sur les tréteaux, et qu'ils étaient obligés de débiter moult boniments merveilleux pour décider les clients à offrir à leurs pinces suspectes leurs pauvres mâchoires endolories. Mais à ce compte-là, pourquoi ne s'en prend-on pas aux politiciens professionnels, qui sont en parade toute l'année et qui sont obligés de mentir avant, pendant et après leur élection ? Avant, pour faire croire qu'ils ont des idées géniales et qu'ils détiennent la formule du bonheur universel. Pendant, pour donner au public l'illusion qu'ils se rendent utiles et que tout va marcher maintenant que le peuple se décide à les mettre au gouvernail. Après, pour dissimuler leur impuissance et la vanité de leurs promesses.

Je vous vois venir. Vous allez me dire : « Et les journalistes ? » Ça n'est pas la même chose. Le journaliste qui n'est pas en même temps un politicien ou un marchand de drogues n'a pas d'intérêt spécial à dire des mensonges. L'administration de l'« Impartial » paie ses collaborateurs au tarif, sans faire une enquête sur leur sincérité personnelle ou

IDÉAL ET RÉALITÉ

Les conditions des échanges économiques

La Chaux-de-Fonds, le 26 mars.

Voici deux récipients clos. L'un renferme de l'air sous la pression d'une atmosphère. L'autre en contient à la tension de deux atmosphères. Faisons-les communiquer par une tuyauterie ad hoc. Presque instantanément, la pression commune des deux réservoirs s'établira à une atmosphère et demie, si leur contenance est la même.

C'est de cette façon, moins schématique il est vrai, et de beaucoup plus longue durée, que s'établissent les équilibres entre des masses atmosphériques d'inégale densité. Les vents n'ont pas d'autre origine, et leur direction ne fait que traduire l'écoulement de l'air à pression forte vers les zones où le baromètre en accuse une moindre. Leur vitesse est fonction de la différence de pression.

Ce phénomène se retrouve dans la manière dont se comportent entre elles des masses liquides. Les courants océaniques ou les mouvements de moindre envergure, le plus souvent irréguliers, qui déplacent les eaux des mers ou des lacs, ne sont pas autre chose que des tentatives de rétablissement d'équilibre.

De même les flux et reflux des molécules à l'intérieur d'un métal, ou les déplacements des électrons dans un circuit.

Le monde extra-physique, bien que le mot ne soit pas tout à fait exact, présente des manifestations du même genre. J'ai en vue certaines relations d'une nature spéciale, qui naissent entre les individus ou entre les États, ou bien entre des groupements ayant commune délimitation nationale.

Voici deux hommes, dont chacun d'eux a de trop de ce qui manque à l'autre. Ils seront amenés à conclure un échange, qui pourra se renouveler et se diversifier au double point de vue des quantités et des qualités.

Multiplicons les individus. Les échanges s'amplifieront et finiront par se déterminer selon une loi bien connue, qui n'est autre que celle de l'offre et de la demande. Elle diffère de la loi d'équilibre qui régle entre eux les rapports des gaz, des liquides, etc., par son caractère de nécessité relative. En effet, les échanges auxquels elle préside dépendent d'un facteur inhérent à la nature humaine : l'appréciation toute personnelle que l'on peut faire d'un achat ou d'une vente.

Mais ce facteur ne joue, en dernière analyse, qu'un rôle temporisateur. Il vient un moment où la barrière tombe, sous la pression trop forte de besoins impérieux.

D'États à États des phénomènes semblables se manifestent. Le libre-échange permet aux différences économiques de se compenser sans obstacle. Mais le protectionnisme les maintient en rupture d'équilibre. Le prohibitionnisme ferme les issues, comme le fait un robinet entre deux vases communicants.

Toutes sortes de circonstances peuvent modifier les positions respectives des États échangeurs. Un libre-échangiste est parfois amené à laisser la pression s'accumuler chez lui. Telle l'Angleterre. Un protectionniste éprouve en revanche, à un moment donné, le besoin de diminuer ou de supprimer sa tension intérieure. Ce fut le cas de la Hollande, dès que son empire colonial l'engorgea de denrées alimentaires ou de matières premières. Dans une troisième alternative, certain État croit utile de s'isoler totalement ou seulement pour une catégorie d'articles. La première de ces attitudes n'existe plus aujourd'hui, à cause de l'interdépendance qui a fini par s'imposer ; mais la seconde est devenue monnaie courante de la part de plusieurs pays. C'est une prohibition systématique qui arrête les colorants

sur les origines de leur documentation : ce serait beaucoup trop long et trop compliqué. Par conséquent, je n'ai aucun intérêt à vous dire des blagues. Si j'en pousse une de temps à autre, en douceur, c'est dans une intention toute philanthropique et désintéressée et parce que l'expérience m'a appris que la vérité blesse neuf fois sur dix, tandis qu'une blague joliment dite fait presque toujours plaisir.

Ne vous y trompez pas : la vérité est presque toujours revêche et misanthrope, tandis que le mensonge est généralement bienveillant et sociable. Pourquoi les hommes — et les dames aussi, bien entendu — peuvent-ils avoir des relations supportables et même parfois agréables ? Parce que l'éducation leur a appris à ne se dire mutuellement que le bien qu'ils pensent d'eux-mêmes, et de taire le mal. Le jour où ils commencent à échanger franchement leurs impressions réciproques, adieu le printemps, la brouille n'est pas loin !

C'est pourquoi, M. le procureur général, je ne vous dirai pas ce que je ferais si j'avais l'honneur d'être votre dentiste, la première fois que vous aurez une dent à faire plomber...

Margillac.

aux portes des États-Unis, de la France et même, dans certains cas, de l'Angleterre. Par des tarifs excessifs, les États-Unis refoulent nos broderies, ou les blés du Canada, qui ne vont plus s'entreposer dans les élévateurs de Chicago.

Les taxes d'importation sont la cause exclusive de ces stérilisations d'échanges. Une raréfaction du pouvoir d'achat de la monnaie peut avoir les mêmes conséquences que l'interposition d'un barrage douanier.

Dans un même État, des coalitions d'intérêts sont en mesure de créer artificiellement ce que j'appellerai du protectionnisme ou du prohibitionnisme intérieur. Les exemples de cette nature abondent partout. Les cartels simples font du protectionnisme ; les trusts qui englobent toute une branche industrielle, du prohibitionnisme. Par une conséquence fatale, cartels et trusts, en viennent à peser sur l'importation et même, par des intégrations internationales, à rendre inopérantes les législations. Des combinaisons savantes, comme celles du pétrole, du nickel, du coton, etc., où producteurs, intermédiaires de tous genres, financiers et gouvernement même se sont coalisés, à leur insu ou à leur corps défendant, en arrivent à mettre le joug sur l'activité du monde. Il n'y a d'équilibre que celui qui agréé à tel groupe ou, ce qui est pis, à tel individu. Sir Samuel, l'ex-bras droit de Lloyd George, manoeuvrait les prix du pétrole en opposant à la Standard l'holding de la Royal Dutch et de la Shell ; il tenait la métallurgie de l'acier par les cours de l'International Nickel Company, et il agissait sur les frets, donc sur les prix de toutes choses, par son intervention occulte dans les affaires des entreprises de navigation. En tout grand, il a fait et il peut continuer de faire ce que Stinnes a réalisé dans le cadre de l'Empire allemand.

Une pareille puissance ne va pas sans déborder le champ des opérations industrielles et commerciales. D'économique, elle devient politique. On l'a constaté par des événements nombreux. Si l'on disposait du pouvoir de certain « diable boiteux », que Le Sage a immortalisé, on serait vraisemblablement fort surpris de ce qui apparaîtrait sous l'architecture de la Paix, des Conférences et de quelques retentissantes conventions. En fait d'équilibre réalisé ou possible, on ne verrait sans doute que les convenances de tels ou tels individus, autrement dit leur impérialisme.

Dans le monde physique, l'impérialisme est objectif. Il ne s'attache qu'à des choses, et il est aveugle, nécessaire, comme toutes les réactions naturelles. Ce n'est pas à dire qu'il soit la perfection, de notre point de vue de roseau pensant. La foudre est un phénomène logique et parfait pour un savant, le raz de marée, le cyclone aussi. Mais la foudre, le raz de marée, le cyclone sont parfois désastreux. Et l'homme, s'il le pouvait, s'emploierait à rompre l'enchaînement de leurs effets. Il y parviendra peut-être un jour.

Dans le monde extra-physique dont il a été question plus haut, les choses se passent autrement. L'impérialisme est subjectif. Il appartient à quelques-uns de nos semblables, directement ou indirectement, de changer à leur gré le cours des événements. Passe encore s'ils le faisaient en se rappelant qu'ils ont charge de solidarité générale. Mais ils obéissent à des déterminations égoïstes. Les échanges se trouvent conditionnés par des circonstances qui empêchent le jeu normal et sain des transactions. Et non seulement les opérations économiques sont viciées, mais toutes les autres, les politiques comme les sociales.

L'homme, aimait à dire Elisée Reclus, est la nature qui prend conscience d'elle-même. Dans cette recherche, nous avons fait des découvertes aussi profondes que multiples. La nature nous a livré quelques-uns de ses mystères les plus cachés. Nous savons en particulier en quoi consiste l'équilibre. Comment se fait-il que nous n'ayons pas transposé dans un domaine où nous avons prise sur les choses — la loi morale nous oblige à postuler cette possibilité — cette notion fondamentale ? L'équilibre purement économique — sans parler des autres — d'homme à homme, de groupements à groupements, d'États à États, nous le laissons à la merci des contingences détestables. Il en est résulté des luttes impies. Et ce qui est plus douloureux, nous sommes obligés de persévérer dans des voies qui paraissent nous réserver les mêmes impasses. Oui, nous en sommes là, aujourd'hui, qu'il nous faut des armes militaires ou économiques pour défendre notre droit à l'existence contre des entreprises dépourvues d'idéal élevé. La réalité est dure.

Mais je radote : les affaires sont les affaires. Je m'excuse de l'avoir oublié et d'avoir pris de l'altitude.

C'est peut-être l'effet du beau temps: Henri BUHLER.



PASTILLES RIZA

UN MOYEN DE N'ÊTRE JAMAIS
ENRHUMÉ
GRIPPÉ
OPPRESSED

c'est de faire usage des merveilleuses
Pastilles RIZA

dont les principes antiseptiques, balsamiques et volatils imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et le protègent des Rhumes, Bronchites, Laryngite, Grippe, Asthme, Catarrhe, Maux de Gorge., etc.

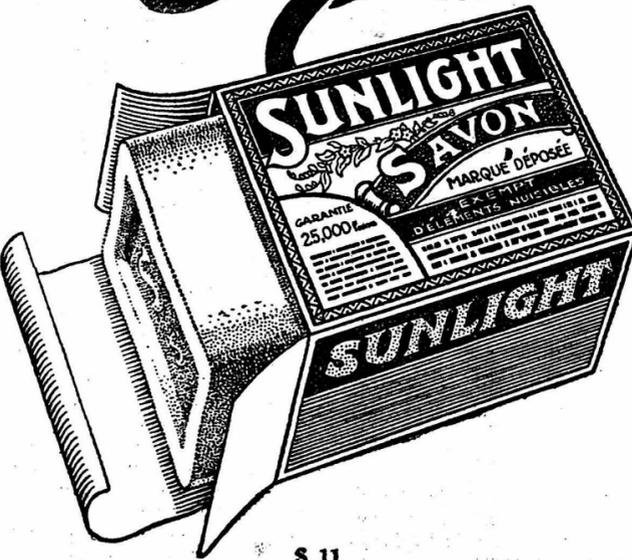
Prix : la boîte Fr. 1.25

Les Pastilles RIZA sont en vente dans toutes les Pharmacies et au DÉPOT GÉNÉRAL pour la Suisse: Pharmacie Principale, GENÈVE.

Ce n'est pas son nom

qui procure au „Savon Sunlight“ sa grande popularité, mais ses qualités: richesse d'écume, parfaite solubilité, extrême pureté, rendement supérieur, — voilà ce qui a fait du „Sunlight“ le premier savon du monde!

Prenez le gros cube pour la grande lessive.



S 11

Servez-vous de SAMVA avec parcimonie;
A l'encontre des autres produits à polir
Moins qu'un rien de SAMVA suffit p. éblouir.
Voici donc le confort avec l'économie;
Acheter du SAMVA, c'est plaisir acquérir! 5096-3

Avis aux Dames

Mesdames, n'oubliez pas que c'est aujourd'hui **lundi 26 Mars**, que vous allez voir les jolies coiffures de **N. CAILLAUD**, exposées à l'Hôtel de la Fleur de Lys à La Chaux-de-Fonds; renseignements dévoués et gratuits. Démonstrations par M. N. Caillaud de jolies coiffures faites avec ses invisibles postiches.

10% sera accordé sur chaque commande à l'occasion de cette première démonstration. - Produits de beauté réputés. - Eaux de Cologne et lavande, verveine réputées etc. - Peignes et ornements, dernière mode.

N. Caillaud, 13 Avenue Bachonnet, LAUSANNE.

Les dames trouveront un choix énorme de postiches artistiques tout faits dans toutes les teintes.



JH-35380-L 5193

Temple Indépendant

Semaine Sainte 1923

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
26, 27, 28 et 29 Mars, à 20 h. 5059

Réunions d'appel et de consécration.

Invitation cordiale à tous.

Pour vos Enfants

achetez ce qu'il y a de meilleur; donnez-leur de la

Crème phosphatée Armanda

Elle rendra leur corps robuste, fera leurs joues pleines et roses et leur ossature solide.

La Crème phosphatée Armanda — le meilleur aliment fortifiant pour les bébés, les enfants et les grandes personnes — est spécialement riche en principes très nutritifs, rarement rencontrés en quantité suffisante dans le régime habituel. Elle est d'un goût agréable et sa grande concentration en rend l'emploi économique.

Fr. 3.— la boîte.

EN VENTE: Pharmacies Bourquin, Vuagneux, Bech, Pharmacies Réunies, Pharmacie Coopérative, Droguerie Robert Frères. JH 32407 D 5057

Les établissements et Maisons de Banque du Canton, ainsi que

La Neuchâteloise

Compagnie Suisse d'Assurances Générales, ont l'honneur de porter à la connaissance du public, que leurs Caisses et Bureaux seront fermés le

Samedi 31 mars et Lundi 2 avril

Les effets échéant le 28 Mars seront remis au notaire le jeudi 29 Mars, au soir, pour être protestés le 31 Mars; ceux au 29 mars seront remis au notaire le même soir et protestés le 2 avril; les effets au 31 mars seront présentés au paiement le 29 mars et protestés le 3 avril.

P-5305-N 5212

JEUX DE CARTES

Ordinaires Fr. 0.55 le jeu
Fr. 6.30 le dz.
Jeux de cartes fines Fr. 0.65 le jeu
Fr. 7.— le dz.

Jeux de cartes «Patience», «Whist», «Le Normand», «Taroo» français et italiens.

En vente à la
Librairie COURVOISIER
PLACE NEUVE



Grand Tea Room Splendid

Allez tous prendre votre thé au "Splendid"

Salles très confortables, très claires et salubres
Consommations de premier choix

Passer vos soirées au Splendid

Rendez-vous des amateurs de bonne musique
Rendez-vous des familles

Jeux divers

Concert tous les jours de 4 à 6 heures et de 8 1/2 à 11 h. à minuit
les Samedis et Dimanches: Concert-Apéritif

5189 **C. BARBEN, dir.**

Règlement du Jass. sur carton. - Librairie COURVOISIER. Envoi cont remboursement.

Vos Enfants seront très sages

si vous leur achetez

des Jouets d'Eté

AU PANIER FLEURI

Voyez nos très bas prix
Voyez notre choix splendide
Voyez nos Etalages

Journaux de modes
Vente Librairie-Papeterie COURVOISIER

L'Impartial de ce jour paraît en 8 pages.

Tous riches

L'utopie de Fortuné Ricard

En 1774 mourait à Paris, un professeur d'arithmétique, nommé Fortuné Ricard, qui laissait des dispositions testamentaires à l'égard d'une somme de cinq cents livres, placée à intérêts composés; elle provenait originairement, expliquait-il, d'une somme de 24 livres que son grand-père lui avait donnée, quand il n'avait que huit ans, et dont il avait laissé s'accumuler les intérêts. Il ordonnait qu'elle fût partagée en cinq portions de cent livres chacune, auxquelles on continuerait de joindre chaque année les intérêts.

« Dans cent ans, écrivait le testateur, la première portion de cent livres montera à plus de treize mille cent livres... Je destine cette somme à un prix et à des médailles pour les meilleures dissertations tendant à prouver la légitimité du taux à intérêt, observant que, de tout le monde chrétien, la France est le seul où il y ait encore du doute sur cette question de morale si intéressante pour la prospérité publique. »

Cent ans après les premiers cent ans, la seconde portion de cent livres devait monter à plus d'un million septante mille livres. Ricard la destinait à fonder à perpétuité quatre-vingts prix pour les actions vertueuses, « les bons livres », les œuvres d'art, les exercices du corps.

De nouveau, cent ans après, la troisième portion, qui monterait à plus de deux cent vingt-six millions, devrait servir à l'établissement de cinq cents caisses patriotiques de prêts gratuits pour secourir les malheureux et faire fleurir par des avances l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Encore cent ans après — ce testament fait songer à une chanson d'atelier, — la quatrième somme de cent livres, montant à près de trente milliards, devait être employée « à faire bâtir des maisons dans les situations les plus agréables qu'on pût trouver en France, cent villes de cent cinquante mille âmes chacune ». Le moyen de « peupler ces nouvelles villes, de les gouverner et de les développer » était indiqué dans un mémoire annexé au testament. Ricard comptait qu'il résulterait en peu de temps de cet article une augmentation de quinze millions d'habitants. D'autre part, il remarquait que tout le numéraire de l'Europe ne suffirait pas pour former ces trente milliards, et qu'il serait impossible de trouver des placements solides pour cette somme en argent: il laissait donc à la discrétion de ses exécuteurs testamentaires de fixer quand il conviendrait de convertir l'argent en immeubles.

Enfin, la dernière somme de cent livres, qui, au bout de cinq cents ans, en 2184, montera à 3,900 milliards, s'emploierait ainsi: six milliards seraient consacrés à payer la dette nationale de la France. « sous la condition que les administrateurs de ses finances subissent avant d'entrer en place un examen sur l'arithmétique. » L'excellent homme n'avait pas prévu l'accroissement de la dette. Il prévoyait douze milliards pour payer la dette de l'Angleterre, suppliant les Anglais de ne pas refuser cette légère marque de souvenir d'un homme qui estimait leur nation et exprimait le désir de les voir vivre avec les Français en bons voisins. Trente milliards feront le fonds d'une rente de 1,500 millions, à partager en temps de paix entre toutes les puissances de l'Europe; en temps de guerre, la portion de l'agresseur sera donnée à celui qui aura été attaqué injustement.

Il serait trop long de suivre le testateur dans la longue suite des dispositions prises pour l'emploi de ses billions. Il avait songé à tout. Il avait voulu procurer « des ressources à la beauté indigente. Deux milliards étaient consacrés à l'établissement de cent hospices, nommés hospices des Anges. « On admettra dans chacun, prescrivait l'arithméticien sentimental, cent filles choisies dans le peuple, de la figure la plus intéressante et de l'âge de sept à huit ans. Elles pourront en sortir à dix-huit ans, pour se marier, et recevoir alors chacune une dot de 40,000 livres. » Fortuné Ricard n'aurait pas été en peine de les pourvoir plus largement, mais il ne voulait pas qu'elles fussent épousées pour leur argent.

Après toutes ces fondations, le testateur n'avait encore disposé au bout du compte que d'une somme de 200 milliards environ. Il lui en restait encore 3,700, pour lesquels il s'en rapportait à la sagesse de ses exécuteurs testamentaires. Son imagination s'était épuisée avant sa bourse.

Hélas! Il en était de ce testament comme de ces bohémien de Callot, « qui ne portent que des choses futures ». Quand Ricard mourut, plein de foi dans la souveraineté du calcul et de l'éternité du cinq pour cent, il ne prévoyait ni la Révolution ni la banqueroute du Directoire. Les héritiers avaient placé sur l'Etat les 500 livres de son legs. Ils sollicitèrent, par une pétition de nivôse an VIII, une exception en faveur de la rente confiée à leur administration; mais le gouvernement avait d'autres soucis en tête que d'assurer des ressources à la beauté indigente dans 484 ans. Il ne tint pas compte des dernières volontés de Fortuné Ricard.

Adolphe ADERER.

Canards d'agence

(De crétin à gredin...)

Le compte-rendu sténographique de la Chambre française porte que M. Poincaré, lors de la dernière séance, s'adressant à M. Berthon, lui dit:

« M. sieur, vous êtes un abominable zré-fin! »

Voici la citation:

M. André Berthon insistait: — Monsieur le président du conseil, vous faites ouvrir des instructions sous la pression de M. Ybar-négaray, ami de M. Daudet. Ne peut-on alors se demander si, connaissant les habitudes de M. Léon Daudet, vous ne redoutez point la reprise de campagnes qui se sont donné cours au moment où il était question de vous porter à la première magistrature de ce pays?

Tout d'une pièce, M. Poincaré s'était levé et, les yeux dans les yeux de M. Berthon, il lança:

— Vous êtes un abominable gredin, monsieur!

Sans doute l'Agence télégraphique suisse fait-elle prendre ses dépêches téléphoniques par quelqu'un qui parle mal le français: de « gredin authentique M. Berthon, en effet, devient crétin. L'un n'exclut pas l'autre! On peut être tous les deux à la fois: c'est entendu. Mais que penser de ces déformations spirituelles (?) dues à l'oreille par trop germanique de notre principale agence?

« Voici! L'Agence délégravique suisse endend et barle mal le vrançais... »

Quand il ne l... arrive pas de le traduire en français fédéral!

BILLET DU VALLON

(De notre correspondant de St-Imier)

Une bonne nouvelle pour les automobilistes. — Au sujet d'une nouvelle association. Concert du Corps de Musique

En raison de la nécessité de trouver de nouvelles méthodes de construction et d'entretien pour répondre aux besoins du trafic moderne par route, il vient de se constituer en Suisse, l'Union suisse de professionnels de la route qui fait actuellement une sérieuse propagande dans le but d'attirer à elle, non seulement les autorités et les administrations de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, mais les ingénieurs, techniciens, les associations, les institutions, les raisons sociales et les personnes qui exercent une activité directe ou indirecte dans le domaine routier ou qui veulent s'intéresser aux travaux de l'association.

Son activité très louable a principalement pour objet: a) l'étude des questions concernant la construction et l'entretien des routes ainsi que la circulation et le trafic.

b) l'exécution d'essais, l'établissement de relevés statistiques et la publication des résultats obtenus.

c) l'organisation de cours d'instruction, visites, conférences, etc.

d) la collaboration à l'étude des lois fédérales et cantonales sur les routes.

e) la publication de la « Revue suisse de la Route » comme journal technique et organe officiel de l'U. S. P. R.

f) l'organisation d'un office de renseignements sur les questions générales concernant les routes et enfin l'entretien de relations avec les institutions poursuivant un but similaire.

Comme l'entretien des routes et de certaines grandes artères à une importance capitale pour les villes et que les questions relatives aux routes jouent actuellement un si grand rôle au point de vue économique, on ose bien augurer du développement croissant de cette organisation qu'on peut dire naissante.

Au moment où le nombre des automobilistes va sans cesse en augmentant, cette organisation a plus que jamais sa raison d'être et nous nous plaignons à relever ici l'utilité qu'il y aurait pour tous ceux qui le peuvent de s'associer aux principes de progrès et au programme de toute nécessité à la tête duquel un Comité actif travaille avec dévouement et énergie.

* * *

Le concert auquel nous conviait vendredi soir le Corps de musique de Saint-Imier fut une véritable audition artistique dans toute l'acceptation du mot. Pour être très complet, nous devrions nous arrêter sur les neuf numéros du programme qu'on ne pouvait souhaiter plus choisis. Cette vaillante phalange de laborieux musiciens sous l'énergique et compétente baguette de direction de M. le professeur Paquet a obtenu le succès le plus mérité. Fidèle à ses principes, elle a su conserver jalousement toute la sympathie d'une salle archicomble.

M. W. Kuhne, professeur au Conservatoire de Nuremberg, qui dirigea le Corps de musique de St-Imier de 1911 à 1914, et qui se trouve provisoirement à la direction des Annes-Réunies de La Chaux-de-Fonds, s'est révélé comme un virtuose du violoncelle. Le Trio pour clarinette, violoncelle et piano de Beethoven, où MM. Paquet et Zahnd, professeurs, ont fait preuve d'un talent méritoire, fut certainement le clou de la soirée.

Il ne nous reste plus qu'à présenter au Corps de musique et à ses précieux collaborateurs nos félicitations sincères pour cette merveilleuse audition qui ne pouvait mieux couronner la série des concerts de saison.

Chronique neuchâteloise

Chef de section.

Le Conseil d'Etat a nommé, aux fonctions de chef de section militaire de Couvet, le citoyen Richard Bogdanski, né en 1864, commis d'administration, ancien sergent d'infanterie, originaire de Couvet, y domicilié, en remplacement du citoyen Ami Petitpierre-Droz, démissionnaire.

Colonisation suisse au Canada

L'Association suisse de colonisation intérieure et d'agriculture industrielle, à Zurich, nous écrit:

Depuis que l'Association susmentionnée a été chargée des fonctions d'office central pour l'émigration colonisatrice, elle a reçu un grand nombre de demandes de personnes désireuses d'émigrer au Canada. L'office central a donc — il y a quelque temps déjà — envoyé un délégué au Canada pour s'enquérir des possibilités de colonisation suisse dans ce pays. L'examen des conditions a démontré qu'il est nécessaire que les colons se placent d'abord chez des fermiers pour un an au moins, avant de s'établir à leur propre compte. L'accueil favorable du gouvernement fédéral du Canada, ainsi que des gouvernements provinciaux, des compagnies de chemins de fer et des banques permet à notre association de placer un certain nombre de Suisses chez des fermiers canadiens avec un engagement d'un an. Ils recevront le salaire courant du pays et seront en outre logés et nourris.

Au cours de cette année, les possibilités de colonisation proprement dite et d'aide aux colons déjà familiarisés au nouveau milieu seront envisagées.

Il résulte de l'expérience acquise jusqu'à présent par l'Association que la plupart de nos nationaux désireux d'émigrer n'ont pas de connaissances agricoles et comme le Canada réclame avant tout de la main-d'œuvre pour les campagnes, les personnes décidées à émigrer sont invitées à acquérir les connaissances agricoles nécessaires en se plaçant pour quelque temps chez un fermier de leurs connaissances; elles peuvent aussi s'adresser à l'office central qui tâchera de les mettre en rapport avec un agriculteur ou de les placer dans une de ses exploitations comme cela a été pratiqué déjà au cours de ces dernières années et avec d'excellents résultats. En outre, l'Association envisage également la possibilité de trouver au Canada des situations dans d'autres domaines que l'agriculture.

Le service d'information au Canada étant actuellement organisé, les intéressés sont invités à s'adresser à l'Office sus-mentionné.

Il convient de rappeler ici que l'Association suisse de colonisation intérieure et d'agriculture industrielle a pour principe de commencer par examiner les possibilités de trouver, pour les Suisses qui s'adressent à elle, des situations dans notre pays même, et c'est seulement quand il n'est pas possible d'aboutir dans ce sens que l'association recommande l'émigration.

Chronique musicale

M. Ad. Veuve

Les auditions de piano ont été si rares cet hiver dans notre ville qu'il faut d'abord remercier M. Veuve d'être monté de Neuchâtel pour nous présenter un magnifique programme, très heureusement composé et sans doute trop beau, puisqu'il n'avait attiré à la Croix-Bleue que bien peu de personnes. Mozart et Chopin ne peuvent évidemment pas lutter contre le film ou la pièce de théâtre de la semaine, et l'on ne sait pas d'autre part chez nous, à ce qu'il semble, récompenser de son labeur très grand un musicien sinon très artiste, du moins d'une belle conscience professionnelle.

C'est là en effet, pour reprendre l'expression de Taine, la « faculté maîtresse » de M. Veuve. Un peu froid, un peu compassé, le pianiste neuchâtelois joue tout ce qu'il inscrit à son programme avec un sérieux, une application, un scrupule surtout auquel je rends hommage, tout en regrettant presque que M. Veuve soit à ce point consciencieux. Je lui voudrais plus d'envol, plus de fantaisie, une décision plus grande, un caractère mieux marqué. Alors, par exemple, que l'œuvre de Mozart (la Fantaisie, justement!) ou la Sonate op. 90 de Beethoven donnaient à l'interprète l'occasion d'un jeu fait de contrastes et d'oppositions radicales, nous n'en avons saisi que l'esquisse et comme l'intention seulement, quand elles devaient à mon sens s'imposer plus nettement. Mais, d'autre part, dans des compositions qui paraissent lui convenir infiniment mieux, le Carnaval de Vienne, de Schumann, ou un fragment d'Albeniz, M. Veuve a été excellent. Le rythme, l'élan, la saveur étrange, plus extérieurs en quelque sorte dans ces dernières pièces, l'ont certainement inspiré lui-même davantage et ont fait de la deuxième partie de son audition une heure vivante et intéressante. Le public l'a bien vu lui-même; et, en le prouvant à l'artiste par ses applaudissements, il a donné à M. Veuve une indication qui, je crois, pourrait lui être utile si elle l'oriente plus encore vers un genre auquel ses grandes qualités, sa technique, son sens du rythme, la délicatesse de son jeu conviennent à merveille.

J. N.

La question des zones

Le gouvernement français méconnaît le vote du 18 février

En date du 21 mars, le gouvernement français a fait parvenir, par l'intermédiaire du ministre de Suisse à Paris, une note répondant à celle que le Conseil fédéral lui avait fait remettre le 19 du même mois pour lui communiquer le résultat du vote populaire sur la convention des zones.

La note du gouvernement français, qui est signée de M. Poincaré, demande au Conseil fédéral de déclarer dans le plus bref délai son accord à la mise en vigueur de la convention concernant les zones. Le gouvernement français prétend d'un « factum de contrahendo » contenu dans l'accord mentionné à l'article 435 du traité de Versailles. Du fait que cet accord a été conclu à une époque où le droit public suisse ne réservait pas le referendum pour les traités internationaux, il conclut que le Conseil fédéral n'est pas fondé à invoquer le résultat de la votation populaire pour se refuser à l'acte ratifiant la convention sur les zones.

Dans une séance extraordinaire, tenue samedi, le Conseil fédéral a arrêté le texte de la réponse qui partit hier soir et qui sera remise lundi au gouvernement français par notre ministre à Paris. Cette réponse exprime les vues du Conseil fédéral unanime; elle est nettement négative. Le Conseil fédéral fait remarquer dans sa note que la convention sur les zones ne pouvait être soustraite au vote du peuple, pour deux raisons: 1. Parce qu'elle comportait la renonciation à des droits qui sont conférés à la Suisse par le traité de 1815; 2. Parce qu'elle est d'une durée illimitée. Ainsi en a jugé l'Assemblée fédérale, et elle n'aurait pu agir autrement sans violer la Constitution. Demander au Conseil fédéral de passer outre la décision du peuple, c'est lui demander de commettre un acte incompatible avec ses obligations constitutionnelles et avec ses devoirs de gouvernement démocratique. Le Conseil fédéral s'y refuse absolument.

Enfin, la note rappelle que les négociateurs français ont été mis au courant de la situation et qu'à aucun moment le gouvernement français n'a fait une réserve quelconque à ce sujet.

Le texte des notes échangées jusqu'à ce jour entre les deux gouvernements sera publié la semaine prochaine, dès que la deuxième note du Conseil fédéral aura été remise au gouvernement français.

BERNE, 24. — L'Agence télégraphique suisse apprend de source autorisée au sujet de l'échange de notes entre la France et la Suisse dans la question des zones que le gouvernement français, dans sa note en date du 21 mars, part du point de vue qu'en vertu de l'article 435 du traité de Versailles il existe entre la France et la Suisse un « factum de contrahendo », et que ce factum ayant été convenu sans referendum, l'adhésion du peuple ne peut être considérée comme une condition nécessaire à l'égard résultant du dit factum, c'est-à-dire la convention du 7 août 1921. Or cette manière de voir est évidemment erronée à un double point de vue. D'une part, l'article 435 du traité de Versailles respectivement l'adhésion au dit article, n'a pas été ratifiée par le Parlement suisse; mais même s'il existait un « factum de contrahendo » au sens de l'interprétation française, cela ne signifierait nullement que le traité subséquent devrait être régi par des mêmes normes juridiques et être conclu par le même organe. Chaque Etat désigne souverainement les organes compétents pour la conclusion des traités internationaux, et il ne peut admettre qu'un Etat étranger s'immisce dans ce droit d'ordre interne. D'autre part, même au point de vue purement politique, on ne peut attendre du Conseil fédéral qu'il ne tienne aucun compte d'une décision du peuple suisse.

Dans ces conditions la réponse du Conseil fédéral à la note française ne pouvait être autre qu'absolument négative. Le Conseil fédéral est décidé à maintenir son point de vue calmement, mais aussi très résolument.

SPORTS

Etoile I bat Fribourg I: 2 à zéro

Dans le but de ne pas perdre les fruits de l'entraînement subi durant cet hiver et de le maintenir pour les prochains matchs de championnat, et pour répondre à une aimable invitation du F.-C. Fribourg, qui entretient depuis de nombreuses années, les meilleures relations avec le F. C. Etoile, celui-ci s'est rendu hier sur les bords de la Sarine, déplaçant l'équipe suivante: Willeumier; Joerin, Barth; Scheidegger, Regazzoni, Knörr; Schumacher, Bauer, Perregaux, Matzinger et Juillerat.

Les Stelliens furent presque continuellement supérieurs et ont réussi, tout comme lors du dernier match de championnat disputé à Fribourg, à battre les Fribourgeois toujours excessivement redoutables sur leur terrain.

Le score accusait 1 à 0 pour Etoile à la mi-temps, le seul but fut marqué par Matzinger. La seconde mi-temps vit le score s'augmenter d'un but, marqué par Perregaux de fort belle façon.

On remarquera certainement avec plaisir que malgré l'équipe assez mixte qu'il déplaçait, le F.-C. Etoile sut nous montrer que lorsqu'il voulait, il pouvait et que son équipe était encore à considérer pour les derniers matchs de championnat à disputer cette saison.

DERNIERE HEURE

Le problème des zones et la France

Le conflit du Proche-Orient — Une Conférence à Constantinople?

Autour des zones

Un avis raisonnable

PARIS, 25. — On lit dans le « Journal des Débats » au sujet de la récente note française :

« Puisque le résultat du referendum a désapprouvé l'accord du 7 août 1921, la ratification n'a pas pu être échangée, quoique le Conseil national et le Conseil des Etats eussent émis des votes favorables. Dès lors, à quoi bon insister du côté français sur la valeur juridique d'un acte repoussé par le peuple suisse conformément à la Constitution fédérale ?

» Nous perdrons notre procès devant un tribunal arbitral, car une convention non ratifiée n'est pas exécutoire. Celle du 7 août 1921 n'est pas et ne peut plus être ratifiée.

» Il n'en reste pas moins que le gouvernement suisse est obligé de faire honneur aux stipulations du traité de Versailles relatives au règlement du régime des zones franches. Sortons du maquis de la procédure pour faire de la politique.

» La solution paraît simple. Elle consiste à établir un « modus vivendi » mis d'un commun accord en vigueur jusqu'à ce que l'état d'esprit des Suisses permet de trouver une conclusion définitive. Une fois les intéressés, c'est-à-dire les Genevois, habitués au « modus vivendi », les objections qu'on avait faites à l'accord s'atténuent et disparaîtront. Ces objections sont nées de polémiques et de procédés un peu abrupts de la part de la France. Ne rouvrons pas l'ère de la procédure et des chicanes. Le Conseil fédéral et les Genevois ont intérêt à se prêter à la conclusion d'un « modus vivendi » honorable. Car si le gouvernement français, usant de son droit incontestable, applique purement et simplement le régime français des douanes aux grandes zones, les Genevois, les Vaudois et le commerce suisse en général subiraient un préjudice en comparaison duquel les inconvénients de la convention paraîtraient légers.

» Ainsi, l'intérêt et l'amitié commandent un arrangement provisoire amiable. M. Poincaré a eu la sagesse de ne prendre brusquement aucune mesure unilatérale après le referendum. Il restera dans la sagesse en reléguant au second plan la question juridique et en se plaçant sur le terrain pratique. De son côté, le Conseil fédéral, mis dans une mauvaise posture par le referendum, facilitera notre tâche. C'est à lui qu'incombe le soin des initiatives, puisque c'est de la Suisse que sont venues les manifestations qui ont rendu nécessaires de nouvelles négociations. Le Conseil fédéral, il est vrai, n'aime pas prendre d'initiatives; mais, dans le cas particulier, son abstention ferait naître le soupçon qu'il cherche à se dérober aux clauses du traité concernant les zones. Il serait indésirable que ce soupçon pesât sur les relations entre les deux Etats.»

Le malaise proviendrait d'un malentendu dit le « Journal »

PARIS, 26. — Le « Journal » dit que l'émotion provoquée en Suisse par la récente note de M. Poincaré sur la question des zones résulte d'un malentendu auquel il faut couper court, car s'il se développait, il troublerait les rapports de la France et de la Suisse.

Les Suisses, dit le « Journal », ont interprété cette note comme signifiant que le Conseil fédéral était tenu de ratifier le traité du 7 août 1921 malgré l'avis défavorable du peuple. Une rédaction défectueuse a-t-elle contribué à accréditer cette version? Le fait est certain que rien n'est plus éloigné de la pensée du gouvernement français que de contester les principes constitutionnels régissant la Suisse. Le gouvernement français a voulu seulement marquer que si le traité du 7 août 1921 tombe du fait de la Suisse, c'est à elle qu'il appartient de proposer une solution répondant aux légitimes susceptibilités de la France.

Le Conseil fédéral annonce dans une note quel le referendum s'oppose à la ratification. Nous souhaitons que le document ne se limite pas à cette constatation négative. La France est très désireuse d'éviter un règlement unilatéral, qu'elle pourrait instituer, parce que les Chambres ont voté une loi supprimant les zones. Elle demande qu'on réalise en accord avec la Suisse un modus vivendi satisfaisant, mais il faut que ce désir soit réciproque.

L'impression à Berne

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il ne faudrait pas croire que la note française du 21/23 mars ait fait grande sensation à Berne. Sans doute, l'excellent et toujours aimable M. Motta a-t-il été assailli, jusque tard dans l'après-midi, par les journalistes en guise de nouvelles et d'impressions, mais il n'a pu que leur faire part du véritable ahurissement avec lequel le Conseil fédéral a pris connaissance de la note française.

De quelque côté qu'on l'examine et la retourne, quelques explications qu'on lui cherche, elle demeure en effet et demeurera un des documents les plus troublants de la légèreté, ou si vous aimez mieux de la fâcheuse spontanéité du

tempérament français. De longtemps déjà, nous savions que, pour tout bon Français, les limites du monde se confondent avec celles de la France, mais nous ne pensions pas que cette ignorance toute géographique dût jamais se doubler d'une ignorance politique non moins monumentale. Ne prenons donc pas la chose au tragique et pour un peu y verrions-nous un excellent poison d'avril un peu prématuré.

Au surplus l'aventure nous réjouit à un double point de vue :

Tout d'abord, quelle merveilleuse réponse aux grandiloquences de MM. Pictet et Cramer, avocats pince-sans-rire d'une France bien disposée n'attendant que le rejet de la convention pour nous accorder tout ce que nous pouvons désirer.

Puis quelle magnifique occasion pour nous, Romands, de donner à nos Confédérés de l'Est une magistrale leçon d'indépendance, mais non point de celle dont se targue, en blasphèmes, la ligue des Wille, des Zoppi, des Knellwolf, etc. Immédiatement, en effet, sans courir prendre avis de n'importe quel comité, la Suisse romande unanime a désavoué sans réticence l'incroyable sans-gêne du gouvernement français. Cela bien entendu n'empêche pas les sentiments, mais on conviendra que c'est d'un bel exemple patriotique et d'un vrai sentiment suisse.

Pour la paix en Orient

La Conférence de Londres

Les experts financiers et économiques ont terminé leurs travaux

LONDRES, 24. — Les experts financiers et économiques ont terminé leurs travaux. Les trois commissions sont complètement d'accord et vont commencer à comparer et à mettre au point les modifications résultant de l'ajustement du traité de Lausanne et des contre-propositions turques. On ignore encore sous quelle forme se fera la codification de ces modifications, mais en tous cas, les experts délibéreront lundi à ce sujet.

La mise au point

LONDRES, 24. — Les experts alliés ont confronté samedi après midi leurs notes, afin de préparer pour les différentes parties du traité une mise au point de l'ensemble.

Les notes seront probablement remises lundi à une réunion de tous les experts. Il semble qu'aucune réclamation ne sera admise de la part des Turcs concernant les biens, droits et intérêts placés sous la souveraineté ottomane en 1914. Les biens de cette catégorie appartenant aux ressortissants étrangers seront immédiatement restitués aux ayants-droit, si l'identification est possible. En cas d'impossibilité, on procédera par des indemnités aux propriétaires par voie de compensations.

Les experts financiers ont maintenu la note explicative annexée à la partie du traité concernant les emprunts de la dette ottomane et spécifiant que les paiements doivent être faits au taux de la livre sterling.

Ils ont refusé de supprimer le conseil de la dette.

Les experts juridiques ont décidé de maintenir les exigences concernant les garanties pour les étrangers, estimant que le nouveau régime dans ce pays en évolution doit faire ses preuves.

Les travaux de dimanche

Les experts alliés ont continué dimanche la mise au net de l'ensemble de leurs travaux.

La commission politique a terminé la coordination de ses observations. Elle a repoussé la demande des Turcs tendant à une modification du tracé de la frontière gréco-turque prévue par le traité de Lausanne et y ajoutant la ligne Thalweg du cours principal de la Maritza.

La commission financière économique a repoussé la demande de ne pas soumettre à la cour permanente de La Haye l'élimination des charges incombant aux lignes ferrées à garantie kilométrique de la part des emprunts figurant au service de la Dette ottomane.

En ce qui concerne les concessions, les experts se seraient basés sur la recommandation des gouvernements alliés tendant à ce qu'il y ait le minimum possible d'interventions entre le gouvernement turc et les concessionnaires, pour permettre aux Turcs de s'entendre directement et seuls avec les compagnies étrangères.

On sait que le gouvernement belge a élevé une protestation contre la suppression par les Turcs de l'article 159 du traité de Lausanne admettant la Belgique, la Pologne et le Portugal aux dispositions économiques et financières du traité. Le gouvernement belge aurait reçu par l'intermédiaire de son ambassadeur à Londres l'assurance que les Alliés feront tout leur possible pour maintenir les droits de la Belgique.

Quant à l'attribution aux Etats balkaniques d'une part de la Dette ottomane, on croit que le gouvernement S. C. S. aurait refusé de payer sa part.

La Conférence reprendrait à Constantinople

LONDRES, 25. — Le correspondant diplomatique de l'« Observer » apprend que le travail

préparatoire des experts alliés est terminé. Les sous-commissions ont travaillé pendant trois jours; leur rapport est terminé et sera présenté dans une séance plénière, à la suite de quoi la réponse aux contre-propositions turques sera rédigée.

La conférence reprendra sans doute à Constantinople.

L'état de santé de Mme Sarah Bernhardt

PARIS, 25. — L'état de santé de Mme Sarah Bernhardt reste précaire depuis sa dernière rechute. Son état s'est considérablement aggravé. Après une consultation avec les docteurs Marcel Lappe et Desnos, le Dr Widal avait avant-hier réservé son avis. La nuit a été mauvaise et depuis hier matin, l'état de la grande artiste inspire aux médecins et à son entourage les plus vives alarmes.

En Suisse

Les inculpés de la Banque Commerciale de Fribourg

Un arrêt de la Chambre d'accusation renvoie devant le Tribunal criminel de la Sarine les cinq principaux inculpés dans l'affaire de la Banque commerciale. Ce sont MM. Figli, directeur, Eugène Deschenaux, ancien président du Conseil de la banque, Hoffmann, banquier, Bettin, ancien banquier et Paul Meyer, membre du Conseil.

M. Eugène Deschenaux, ancien juge fédéral, dans une lettre très digne, a exposé les circonstances qui l'ont amené à un découvert aussi considérable (succession del Soto en particulier) et demandé à la Chambre d'accusation de le déferer au Tribunal pour que l'occasion lui soit fournie d'éclairer l'opinion publique sur tous les faits qui, trop souvent, ont été à plaisir dénaturés.

On prévoit que les débats dureront trois jours.

Parti socialiste — La réunion d'Oiten

Le comité central du parti socialiste suisse a approuvé la révision de la loi sur la régie de l'alcool et la modification des articles 31 et 32 bis de la Constitution. Il a repoussé le transfert du siège du secrétariat romand du parti en Suisse romande, et voté la participation au congrès de Hambourg sous réserve de l'attitude du congrès et décidé de renvoyer à plus tard l'examen de la question de la participation des socialistes au Conseil fédéral.

Chronique neuchâteloise

Le vote du 15 avril

Les délégués des sections de l'Association patriotique radicale neuchâteloise se sont réunis dimanche à Pesoux, au nombre de 150, sous la présidence de M. Henri Calame, conseiller national. Après avoir entendu deux rapports de MM. Mosimann et Béguin, ils ont décidé à l'unanimité le rejet de l'initiative douanière.

— Les délégués du parti libéral neuchâtelois ont décidé à l'unanimité de repousser l'initiative douanière.

La Chaux-de-Fonds

Inauguration du Cercle de l'« Ancienne »

Samedi après midi, le comité de la Société de gymnastique l'« Ancienne Section. Les membres honoraires de la société, ainsi que quelques délégués et invités, ont célébré l'ouverture officielle des nouveaux locaux qui serviront en même temps de Cercle, situés rue Daniel-Jeanrichard 21. Grâce à d'heureuses transformations, dirigées par M. Dessoulavy, l'« Ancienne » possède aujourd'hui un home extrêmement coquet, très gai, pas très grand il est vrai, mais pourvu qu'on n'y rencontre que des amis, cela suffit. Et, du reste, le jardin attenant à l'immeuble présente une superbe surface de dégagement qui pourra peut-être un jour ou l'autre être utilisée.

M. Charles Meyer, président de la société, adresse quelques mots de bienvenue à toutes les personnes présentes. Le secrétaire lit ensuite un rapport sur l'activité des commissions qui durent s'occuper de la question du cercle. M. Paul Schmidt se fait un devoir de remercier les personnes dévouées qui contribuèrent à la création d'un cercle, puis il remet les nouveaux locaux au comité de l'« Ancienne ».

M. Charles Meyer souhaite que cette nouvelle étape marque le point de départ d'une ère de prospérité. Il donne ensuite connaissance de télégrammes de félicitations envoyés en particulier par La Lyre, le F. C. Chaux-de-Fonds et M. le « révérend » Matthias.

M. Paul Besançon, au nom de l'Union des Sociétés locales de gymnastique, M. Berthet, président de l'« Abeille », M. Boillot, membre de la Société des Hommes, se font les interprètes de leur société en formulant leurs vœux de prospérité les plus sincères. Un membre honoraire de l'« Ancienne », M. Léon Perret, a la certitude que le devoir du comité ne consiste pas uniquement à former des gymnastes mais encore une forte phalange de bons citoyens aimant leur patrie.

Au cours de cette réunion intime, il fut donné lecture d'une lettre d'un vieil ami de l'« Ancienne », M. Jules Banelier, dit Balandar, qui réside aux Indes anglaises depuis de longues années. Ce dernier est persuadé que ses amis gymnastes trouveront de nouvelles sources d'énergie dans leurs nouveaux locaux et il annonce qu'il leur enverra sous peu une agréable surprise.

La partie officielle une fois terminée, on entend encore les productions très appréciées de l'Orchestre Florita et de plusieurs solistes, MM. Arnold Jacot, Emile Nardin, Ernest Zehr et Jules Gabus.

Accident.

Un malheureux accident s'est produit samedi matin un peu avant 8 heures, à proximité du bureau de poste des Crossettes.

Le jeune Edmond Santschy, âgé de 9 ans et demi, eut la malencontreuse idée de vouloir se hisser sur la voiture du sympathique tenancier du Restaurant de la Loge. Le pauvre petit manqua la marche-pied et roula sous la voiture assez lourdement chargée.

Relevé par un témoin de l'accident, la victime qui avait une plaie béante à la tête, fut reconduite par M. Maurer chez ses parents et le Dr Guye mandé en toute hâte, put heureusement constater que, malgré les nombreuses contusions et la gravité de la blessure, la vie du petit S. n'était pas en danger.

Scandale.

Dimanche soir vers 7 heures un individu qui descendait la rue de la Balance en compagnie de quelques personnes, se prit brusquement de langage avec un camarade. Comme il avait fêté la dive bouteille, il manifesta une exubérance quelque peu tapageuse et en vint aux arguments frappants. Il fallut l'intervention de la police pour lui prouver que les jeux de mains sont jeux de vilains. Du reste, il avait dépensé toutes ses forces et on dut le porter au poste.

Un triste sire.

Une petite nouvelle qui rassurera bien des mamans. Un triste personnage, qui prenait le quartier du Versoix pour théâtre de ses exhibitions, a été arrêté samedi à 15 heures par la police. Il attirait des enfants dans des corridors en leur promettant, chocolat et friandises, puis se livrait à sa honteuse manie. Il s'agit d'un individu de 38 ans, dont l'intelligence n'est pas très lucide. Il a été pris en flagrant délit dans une maison de la rue du Premier-Mars.

Sports

Football

Les matches de dimanche : Equipe représentative de la ville de Nuremberg Fourth-équipe représentative de la ville de Bâle, 3-1. A Zurich, Young-Fellows-Zurich, 3-0. A St-Gall, St-Gall-Blue-Star, renvoyé. A Lausanne, Lausanne-Sport-Chaux-de-Fonds, 2-0. A Genève, Servette-Urania, Genève-Sport, 0-0. A Neuchâtel, Cantonal-Montreux-Sport, 1-0. Nuremberg-St-Gall, 2-0.

Matches amicaux : A Winterthur, Aarau-Winterthur, 2-1. A Berne, Young-Boys-F. C. Augsburg, 3-3. A Bâle, Fribourg en B.-Concordia, 4-1. A Fribourg, Etoile-Fribourg, 2-0. A Lucerne, Lucerne-Lugano, 2-1. A Bienne, Grasshopper-Bienne, 3-1. A Winterthur, Sport-Klub Veltheim-Concordia, 3-0.

Comité olympique suisse

Sur l'initiative des dirigeants de l'Association nationale d'éducation physique, en particulier de M. Frischknecht, le dévoué président de cette association, se sont réunis à Berne les membres du Comité olympique suisse. Au cours de la séance, qui fut empreinte de la plus cordiale entente, il fut décidé de ratifier toutes les décisions prises préalablement. Par suite de la convention signée de part et d'autre, le Comité olympique dépendra de l'A. N. E. P. en tout ce qui touche à l'organisation, mais sera complètement indépendant quant à l'organisation des Jeux olympiques. Au cours de la même séance, qui fut tenue dimanche matin au Bürgerhaus, MM. Rheinbold (Lausanne), Wagner (Zurich), Richème (Neuchâtel), Dr Messerli (Lausanne), Dr Matthias (Zurich) furent nommés membres permanents, ou pour être plus explicite membres conseillers du Comité olympique. Le bureau, composé de neuf membres, sera présidé par M. William Hirschy (La Chaux-de-Fonds) et aura pour secrétaire général, M. Messerli, de Lausanne.

Concours de régates — Oxford contre Cambridge
Les régates annuelles inter-universitaires Oxford-Cambridge ont donné le résultat suivant : Oxford bat Cambridge par 3/4 de longueur.

Pommade Cadum guérit les Boutons

La Pommade Cadum dessèche les boutons et les fait disparaître, laissant la peau saine et lisse. Les souffrances provenant des maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps ce merveilleux remède. Il arrête les démangeaisons, calme toute irritation ou inflammation de la peau. La Pommade Cadum est souveraine contre l'eczéma, les dartres, gale, peau écaillée, éruptions, furoncles, ulcères, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies, brûlures.

Prenez l'heure ZENITH
AU CHRONOMÈTRE
Vitrine SAGNE-JUILLARD

Un estomac qui travaille trop menace le cœur. Les personnes âgées ne devraient plus prendre que des aliments légers et très substantiels. Ils les trouveront dans le CACAO-TOBLER en paquets plombés — Cent grammes (1/5 de livre) leur offrent l'équivalent de deux œufs ou de 2/5 de livre de viande, et ne coûtent plus depuis le dernier rabais, que 25 ct.

BUVEZ
LE STIMULANT
Aperitif à base de vin et quinquina.

JH 205111

1751

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

La renommée, dont jouit depuis 30 ans notre savon est due uniquement à sa qualité supérieure provenant de sa composition de matières premières les plus pures et d'une parfaite efficacité. D'une neutralité absolue, notre produit est considéré comme savon de toilette cosmétique de premier rang au parfum frais et délicat.

Le Savon au Lait de Lis

Marque Deux Mineurs

Bergmann & Co., Zurich

Il est économe à l'usage. Nous le recommandons spécialement à toutes les personnes soucieuses d'un teint propre, blanc et velouté. Par son emploi régulier toutes les impuretés de la peau disparaissent. Méfiez-vous des imitations et exigez toujours la marque : Deux Mineurs. Prix de vente, Fr. 1.60 le morceau. J. H. 1514 Z. 5210

Villégiatures o Bains



PROMENADES
et EXCURSIONS

Pâques

Hôtel de la Prairie - Yverdon-les-Bains

Séjour de printemps idéal
Cure d'Eaux : Source de la Prairie
Catégorie des Eaux de Contrexéville
Cuisine renommée - Garage J. H. 50405 C. 5220
Téléphone 65. Prop B. Rohrer. Téléphone 65.

Hôtel des CHEVALLEYRES sur Vevey

Agréable séjour de printemps. Cuisine très soignée. Prix modérés. Situation très abritée. Altitude 750 mètres. No 5. 4827
JH-50871-G. Bonjour-Boudry, propr.
Pour Vacances de Pâques, prix spéciaux.

MONTREUX Hôtel du Parc et Lac

Maison d'ancienne renommée dans la plus belle situation, à l'entrée de la promenade des quais et du jardin anglais, avec vue superbe. Tout confort. Pension de Fr. 10.- à 12.- 3896

Restaurant CERCLE du MUSÉE NEUCHÂTEL

OUVERT AU PUBLIC
Grand Jardin ombragé
Vastes locaux 16414 px. Repas à toute heure 1843
Spécialité de poissons

Avis aux Suisses allant à PARIS

Favorisez l'Industrie de vos compatriotes, descendez à l'Hôtel Bellevue, 39 rue de Turbigo Central, tou dernier confort, prix très modérés. J. Pralong. 20095

MONTREUX - TERRITET Pension ELISABETH

Séjour agréable, situation unique au bord du Lac. Cuisine renommée. Pension de Fr. 8.- à 11.- 35159-L 3509 CHARLES NICODET.

Hôtel de la Maison-Monsieur DOUBS

Vins de choix - Boissons antialcooliques. Dîners - Soupers - Truites - Lait, Thé, Café, à toute heure. Location de barques. Automobile, Benzine, Huile, etc. Téléphone 11.77 8980 Se recommande: P. Schenk.

Bains des Salines, Rheinfelden HOTEL DU BŒUF

ouvert toute l'année.
Prix de pension, depuis fr. 8.-.
Grand jardin. Bains carboniques. JH1812R 3309 F. Schmid-Bütikofer, Prop.
ALMANACHS 1923.- En vente Librairie Courvoisier.

La guérison certaine des rhumatismes, sciatiques, impuretés du sang, constipation chronique, maladies de la peau est obtenue par une cure de **TISANE "DORIS"**
Prix de la cure d'un mois, Fr. 4.50. o.r. 289 n. 4166 Prix de la cure complète, Fr. 13.-
H. ZINTGRAFF, pharmacien-chimiste, ST-BLAISE (Neuchâtel).
Dépôt: PHARMA IES REUNIES, LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS AUX INDUSTRIELS

Tous les paiements concernant les comptes de chômage sont à effectuer à l'office, salle N°7. La Chaux-de-Fonds, le 20 mars 1923. 4908 OFFICE DU CHOMAGE.

Mme MASSÉ Habille Si Bien!

Ses costumes tailleurs sont irréprochables
Soieries françaises et MAISON DE COUTURE
Balance 12, 1er étage

Ecole de Chauffeurs GRAND GARAGE Guttman & Gacon

La Chaux-de-Fonds
Eau-de-vie de fruits pure, 1ère qualité. Envoi depuis 5 litres, à fr. 1.60 le litre, contre remboursement. Jean Schwarz & Cie, distillerie, Aarau. JH16405 Z 14088

LANGUE et LITTÉRATURE Italienne

Professeur Beatrice Graziano-Ravarino 98, Rue du Parc, 98 IIIème étage
Même adresse, 7646

Personnel d'hôtels

trouvez-vous de suite grâce à une annonce dans l'Indicateur de places de la Schweizer. Allgemeinen Volkszeitung à Zofingue. Tirage environ 75000. Réception des annonces, Mercredi soir. Observez bien l'adresse. 3579

AUTO

On demande à acheter une voiture d'occasion, en bon état, 10 à 12 HP. 4 places, torpédo. Faire offres écrites avec description, sous chiffres K. C., au bureau de l'IMPARTIAL. 5226

Primeurs-Vins

Excellent commerce. Gain assuré. Centre ville Lausanne. A remettre de suite. Ecrire à Case postale 12076. Lausanne. qui renseignera. JH-50406-c 5218

Enchères publiques à la Halle

Le Mercredi 28 Mars 1923, dès 14 heures, il sera vendu aux enchères publiques, les objets suivants: Un stock de papier carbone différents couleurs. Une grande quantité de chemises « zéphir » pour hommes, grandeurs diverses; Chemises pour dames avec broderie; combinaisons. 5237
Le tout entièrement neuf. Vente au comptant.
Le Greffier de Paix: Ch. SIEBER.

- Horlogerie -

Pour l'exploitation d'une nouveauté, petit fabricant, excellent technicien, cherche à fonder une Société avec le concours de négociant ou maison d'horlogerie et bijoutier ayant disponibilités. Discretion d'honneur. Ecrire sous chiffres B S. A. 5250, au bureau de l'IMPARTIAL. 5250

Offre spécialement pour Messieurs!

Souliers militaires, bruns 14.50
Bottines boxcalf noir, syst. cousu main 15.75
Bottines boxcalf, 2 semelles 19.80
Bottines boxcalf, doublé peau 29.80

Chaussures Kurth & Cie

LA CHAUX-DE-FONDS BALANCE 2

A remettre

2 petits Cafés de 5 et 10.000 frs. à Vevey. Boulangerie avec appartement, 50 sacs par mois, 13.000 frs. Commerce de charcuterie et Fromage, dans le Vully 12.000 frs. Charcuterie installation moderne 6000 frs. Epicerie fines et Primeurs de 3 à 15.000 fr. Offres à l'Agence La Commerciale, Avenue du Simplon 13, Lausanne. JH. 35384 L. 5219

Vacances de Pâques

Amateurs photographes! Pour vos vacances, employez des fournitures fraîches en plaques, films et filmpaks du 5136

Magasin TECO

(J.-O. Tièche) Téléphone 15.94
Léopold-Robert 66 Minerva

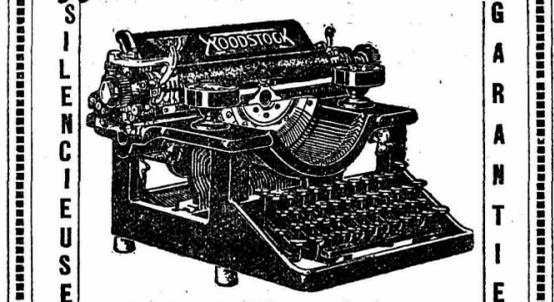
Journaux circulants

Service dans toute la Suisse. Tarif postal spécial. Demander prospectus
LIBRAIRIE C. LUTHY 45 - Léopold Robert - 45

Apollo

Ce soir avec cette annonce 2 personnes paient une place

Machine à écrire Américaine "Woodstock"



Chariot de 27 cm. de largeur
La Woodstock représente la forme de construction moderne la plus pratique et la plus simplifiée. Elle réalise tous les perfectionnements, sans complication mécanique.

N'achetez pas de machines à écrire sans avoir examiné la « WOODSTOCK ».
Grands prix PARIS 1921-22 Concours National et International
VENTE PAR ACOMPTES
REPRÉSENTANT:

Imprimerie Courvoisier

Administration de L'IMPARTIAL Compte de chèques postaux IV^B 325
Imprimerie COURVOISIER

J'ai vu tous mes clients ainsi que les amateurs de Canaris du Hartz, que ne pouvant plus répondre aux demandes d'achats, n'ayant plus en ce moment que mon matériel de niche, je pourrais dès ce jour accepter les demandes pour être livrées en novembre. Je remercie tous mes clients et toujours en confiance. E. GIGON-BÄHLER, Bienne. 5211

Réparations de poussettes

telles que: caoutchoucs, soufflets, accessoires, etc., etc, se font à très bas prix au
BERCEAU D'OR
rue de la Ronde 11. 5172

Pour f. 5000 TRIPES

Incrovable: A vendre toute l'installation, machines, outils, mobilier d'une petite Usine mécanique et parties d'ébauches du Jura-Bernois: 2 tours « Mikron », « Thum », perceuses, taraudeuses, fraiseuses, machines diverses; établis (linoléum), transmissions, courroies, chaînes à vis Etat de neuf et modernes. Pressant. - Offres écrites à M. Jean ROGGO, à COURFAIVRE (Jura Bernois). JH-535 J 4908

ORFÈVRERIE

Reçu pour les Fêtes de Pâques superbe choix dans tous les articles d'orfèvrerie, services à thé, à liqueurs, à salade, pour fumeurs, hors d'œuvres, corbeilles à fruits, coupes à fruits, jardinières. - L. ROTHEN-PERRET, rue Numa Droz 129. P-21340-C 5202

Cartes de condoléances Deuil

IMPRIMERIE COURVOISIER

ETAT-CIVIL du 24 Mars 1923

NAISSANCES
Kunz, Emile-Willy, fils de Fritz-Adolphe, mécanicien, et de Germaine née Bertschi, Bernois et Neuchâtelois.

PROMESSES DE MARIAGE
Von Känel, Charles-Léon, horloger, Bernois, et Brossard née Chappatte, Marcelle-Augustine, couturière, à Angers France. - Charles, Edouard-Constant, agriculteur, Valdois, et Ryter née Juillard, Laure-Alice, sans profession, Bernoise. - Barben, Adolphe Frédéric, agriculteur, et Opplinger, Bertha, ménagère, tous deux Bernois.

DÉCÈS
5040. Candaux, Marguerite-Germaine, fille de Henri-Louis et de Laure née le 23 Juillet 1902.

Hôtel du CHEVAL-BLANC

16, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16
Tous les LUNDIS, dès 7 h. du soir

Para-Cuir

La semelle et talons Para-Cuir double la durée de vos chaussures, supprime le froid aux pieds et ne glisse pas.
Economie 50 %
Ne pas confondre, cet article n'est ni du cuir, ni du caoutchouc. Sa pose est des plus facile.
Fabrique et magasin de vente; PARA-CUIR S. A. La Châtelaine, Prélaz Lausanne. Dépôts: Walther Ida, rue du Grenier 21 Chaux-de-Fonds. Sausser, cordonnier, rue du Puits 5, Chaux-de-Fonds. Gasser, Sœurs, rue Léopold-Robert 88, Chaux-de-Fonds. 3826 JH 50072 C

Maux de Jambe

Vous tous qui souffrez de jambes ouvertes, crampes, varices, plaies douloureuses avec inflammation, essayez la
SIVALINE
EFFET IMMÉDIAT. Milliers d'attestation. La boîte Fr. 2.50 Envoi postal immédiat Dr. FR. SIDLER Willisau

Occasion.

A vendre un bon état, d'une contenance de 650 litres, - S'adr. rue Collégé 7, 5224

LA SCALA

Ce soir et demain
Jean d'Agrève
le beau film tiré de l'œuvre de Melchior de Vogüé interprété par Iréon Mathot et Nathalie Kovanko
En préparation: Lucrèce Borgia - Les Roquevillard Vingt ans après
Jean d'Agrève

APOLLO

Encore ce soir
Les Parisiennes
6 actes émouvants

PROSPECTUS

Société Anonyme Commerciale "UTILITAS" Lausanne

Capital actions : Fr. 500,000. — entièrement versés

Emission d'un Emprunt 6 % de Fr. 500.000.-- Série A

divisé en 1000 obligations au porteur de Fr. 500.— nom., No 1 à 1000, remboursables au pair au plus tard le 31 mars 1928, mais dénonçables réciproquement à partir du 31 mars 1925, et remboursables au pair sur préavis de six mois.

La Société Anonyme Commerciale Utilitas a pour objet toutes opérations commerciales. Elle s'est spécialisée, notamment, dans la

Téléphonie Sans Fil

et possède un Département pour les recherches scientifiques, travaillant sous la direction d'un ingénieur diplômé.

La Société Anonyme Commerciale Utilitas est, en outre, l'organisateur des

Radio-Concerts de la Station de Téléphonie sans Fil du Champ-de-l'Air, à Lausanne

qui ont été entendus avec une surprenante netteté tant dans toute la Suisse qu'à l'étranger.

Les nombreux éloges que la Société reçoit de tous côtés prouvent surabondamment que ses efforts ont été couronnés de succès, et permettent les plus beaux espoirs pour l'avenir de cette branche merveilleuse qu'est la Radio-téléphonie.

Malgré la crise actuelle, les affaires de la Société sont très prospères, puisqu'elle a distribué pour l'exercice 1922.

un dividende de 10 %

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1922 se présentent comme suit :

Bilan au 31 décembre 1922		PASSIF	
ACTIF		Capital-actions	250,000.—
Marchandises	71,367.70	Réserve statutaire	2,000.—
Caisse	1,008.30	Réserves spéciales	7,000.—
Compte de chèques postaux	359.90	Créditeurs	28,955.10
Portefeuille	100,000.—	Banquiers	56,851.—
Débiteurs	189,022.30	Traites et remises	1,404.45
Mobilier	9,076.55	Tantième	2,000.—
amortissement	1,076.55	Dividende 10 %	25,000.—
Frais de 1 ^{er} établiss.	5,390.—	Profits et pertes, report à nouv.	947.65
amortissement 1/2	4,400.—		
	374,158.20		374,158.20

Compte profits et pertes au 31 décembre 1922

DOIT		AVOIR	
Frais généraux	116,254.20	Bénéfice brut sur marchandises	134,721.75
Versement au compte de réserve statutaire	2,000.—	Intérêts de banque et escompte sur factures	746.65
Versement aux comptes de réserves spéciales	7,000.—		
Amortissement sur mobilier	1,076.55		
Amortissem. sur compte «Frais de 1 ^{er} établissement»	1,190.—		
Tantième	2,000.—		
Dividende 10 %	25,000.—		
Solde de profits et pertes	947.65		
	155,468.40		155,468.40

Le capital social de la Société, qui était à fin décembre 1922 de Fr. 250,000.— a été augmenté, au commencement de cette année, à Fr. 500,000.—, entièrement versés.

La situation financière excessivement saine de la Société et les brillantes affaires qu'elle a réalisées jusqu'à présent justifient donc pleinement l'émission de l'emprunt qu'elle offre en souscription publique dans le but d'augmenter son champ d'activité.

Conditions de l'Emprunt

- L'emprunt est divisé en 1000 obligations au porteur de Fr. 500.—, portant intérêt à 6 % l'an, munies de coupons semestriels, aux échéances des 31 mars et 30 septembre de chaque année. Le premier coupon échoit le 30 septembre 1923.
- L'emprunt est remboursable au pair le 31 mars 1928. Toutefois, à partir du 31 mars 1925, chaque titre de cet emprunt peut être dénoncé en tout temps, tant par le créancier que par la Société débitrice, et sera remboursé au pair, plus intérêts, courus, sur préavis de 6 mois.
- La Société prend à sa charge le droit de timbre fédéral sur les obligations.
- Les titres remboursables, ainsi que les coupons échus, seront payables : Aux caisses du siège social de la Société, Avenue de la Gare, 3, à Lausanne, et auprès des Etablissements de banque soussignés.
- Tous les avis relatifs à cet emprunt seront publiés dans la «Feuille Officielle Suisse du Commerce», ainsi que dans un des principaux journaux de Lausanne et Zurich.
- Le présent emprunt est garanti par l'ensemble de la fortune de la Société.

L'emprunt ci-dessus est offert en souscription publique aux conditions suivantes :

Conditions de la Souscription

- Le prix d'émission est fixé à 98 % soit Fr. 490.— par titre de Fr. 500.— nom.
- Les titres devront être libérés : a) Fr. 250.— à la souscription, moins intérêt 6% dès la date de paiement jusqu'au 31 mars courant. b) Fr. 240.— au plus tard le 10 avril prochain.
- Les demandes seront servies dans l'ordre de leur arrivée et jusqu'à épuisement du disponible.
- Les souscripteurs recevront, contre libération intégrale des titres, des bons de livraison, et contre paiements échelonnés des quittances qui seront échangées ultérieurement sans frais contre les titres définitifs.
- Les souscriptions seront reçues sans frais au siège social de la Société, 3, Avenue de la Gare, Lausanne, ainsi qu'aux domiciles ci-après désignés.

Chaque titre de cet emprunt peut être dénoncé à partir du 31 mars 1925, c'est-à-dire au bout de deux ans, et est remboursable au pair, soit avec une prime de Fr. 10.— sur le cours d'émission, ce qui représente un placement des plus avantageux.

Au cours d'émission de 98 %, le rendement ressort à 6,12 %

Lausanne, le 20 mars 1923.

Société Anonyme Commerciale "UTILITAS", Lausanne.

Domicile de souscription :

Société Anonyme Commerciale "Utilitas" Lausanne
Schweizerische Vereinsbank, Bern
Schweizerische Vereinsbank, Filiale Zürich
Banque d'Escompte et de Change S. A., Lausanne
Banque d'Epargne et de Prêts Gœldlin, Fribourg
M. Ernest Badan, Notaire, Cossonay
M. Edmond Porchet, Notaire, Payerne

EMPRUNT 6 %

de la Société Anonyme Commerciale UTILITAS à Lausanne, de Fr. 500,000.— Série A

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le soussigné déclare souscrire à

Francs

capital nominal de l'EMPRUNT 6% de la SOCIÉTÉ ANONYME COMMERCIALE UTILITAS à LAUSANNE de Fr. 500,000.— Série A. et s'engage à libérer les titres qui lui seront attribués, conformément au prospectus d'émission du 20 mars 1923.

Signature lisible et adresse exacte :

On demande à acheter d'occasion un

tour à guilocher ainsi qu'une ligne droite

le tout en parfait état. — Adresser offres écrites sous chiffres R. S. 4769, au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre à coucher

neuve, beau noyer ciré, lits jumeaux, à vendre à prix réduit, pour cause de départ. — S'adresser rue du Progrès 67, au rez-de-chaussée. 5111

BOEUF GRAS

de 3 ans, extra, à vendre. — S'adresser au Restaurant de la Crébille. 5182

PIERRISTES

On sortirait de bons tourneurs des glaces Rubis. Ouvrage suivi. S'adresser : Case postale 3507, ST-CROIX (Vaud). 4901

Employés

et bons Ouvriers

recevront habillements complets sur mesures, à crédit, faits par tailleurs de premier ordre. Discretion absolue. — Ecrire Case postale 12571, Hôtel de Ville. 4977

Bracelets

extensibles 14 karats, 8, 10 et 11 mailloins, à vendre au poids de l'or, comptant. — Ecrire sous chiffres X. A. 5164, au bureau de l'IMPARTIAL. 5164

Remonteurs

ET Termineurs

Fabrique d'horlogerie cherche quelques bons remonteurs et termineurs de petites pièces cylindre 1/2 plat et à pont, sans et avec pierres. — Offres écrites avec références de premier ordre, sous chiffres P-855-N, à «Publicitas» Neuchâtel. P-855-N 5180

Boîtes Métal

Bon tourneur métal sur machine revolver. 5082

est demandé

de suite, pour Fabrique de la localité. — S'adr. rue du Parc 187, au comptoir, au 1^{er} étage.

Comptable expérimenté

disposant de quelques heures par jour, s'offre pour tenir comptabilités, établir bilans, inventaires et tous travaux de bureau. 4250 S'adr. au bur. de l'Impartial

Pour Robes, Costumes tailleur et Manteaux de demi-saison. 3744

Gabardine

toutes teintes, largeur 130 cm., Fr. 7.90

Madame Marguerite WEIL. 55. Rue du Commerce, 55 La Chaux-de-Fonds.

Baraque à vendre, aux Marais, neuve et solide. démontable, barrière et terrain payés pour l'année. — S'adresser rue de la Charrière 41, au 2^{me} étage, à droite. 5135

Poules. A vendre avantageusement 24 jeunes poules, 2 jolies barriques, grillages, graines, etc. — S'adresser rue A.-M. Piaget 21, chez M. A. Schorpp-Mathez. 5139

OIGNONS de cuisine extra secs et sains, de conserve 10 kg. fr. 3.50 100 kg. fr. 25.— franco toutes gares. Oignons à planter de fr. 1.— à 1.50 le kilo. — Envoyer sacs à M. Junod, grainier, Montreux. 50399-c

TOURS. A vendre tours Wolf Jahn et étoux — S'adresser à M. P. Janner, rue Jaquet Droz 18. 3997

Lessives. Bonne lessiveuse à laver à domicile. Travail soigné et consciencieux. — S'adresser rue de l'Hôtel de Ville 67, au 2^{me} étage, à droite. 5080

Œufs à couver Wyandottes blanches, Orpington blanches, Canaries rouen, de sujets primés, prix d'honneur et 1^{er} prix, à 6 francs la douzaine. — S'adresser chez M. A. Heitschi, rue Jardinet 1. — Poussins sur demande.

Vêtements. A vendre vêtements et chaussures, en parfait état. — S'adresser rue de Chapelle 23, au rez-de-chaussée. 5140

Tor-neaux. Toujours acheteur de futailles en tous genres. — S'adresser à M. J. Bozonnat, rue de la Paix 63. 1085

Sténographie (Aliné Paris) On accepterait encore quelques élèves désirant apprendre ou se perfectionner rapidement. Prix, fr. 2.— l'heure. 4945 S'adr. au bur. de l'Impartial

Caisses vides à vendre chez M. B. Giuliano, rue de l'Hôtel-de-Ville 21 A. 4997

Faire-part Deuil. COURVOISIER

Photographie. A vendre 1 glyhoscope Richard 45X107 à prix avantageux. — Ecrire sous chiffres N. 4933, au bureau de l'IMPARTIAL. 4933

A la même adresse on demande à acheter un appareil 6 1/2 X 9.

Foin. Regain à vendre, 1^{re} qualité. — S'adresser rue du Doubs 116, au 2^{me} étage. 4887

Occasion! A vendre une machine à coudre, au pied et à la main, un vélo et un gramophone. — S'adresser à M. Voirol, rue de la Charrière 51. 4942

Accordéon. Qui donnerait des leçons d'accordéon. — Offres écrites, sous chiffres J. P. 4876, au bureau de l'IMPARTIAL. 4376

Enseigne. A vendre une enseigne en tôle, 1 m. 30 de long sur 0 m. 80. — S'adresser rue du Nord 41, au 2^{me} étage à gauche. 4926

Décollages. Horloger expérimenté, à domicile, décollages avec ou sans retouches de réglages, n'importe quelle grandeur. — Offres écrites sous chiffres G. H., au bureau de l'IMPARTIAL. 4919

10 fr. par mois, machines à coudre, lère marque, garanties, garanties. — H. Voirol, rue de la Charrière 51. 4934

Boîtes. Ou faire poir, plaquer doré et terminer nos boîtes métal et plaquer or, pour être bien servi et à bon marché? A l'atelier d'électrochimie Léon Perrin, Fleurier. Téléphone 146. 5067

Génisses. On prendrait quelques grandes génisses en pature. Bons soins assurés. — Ecrire sous chiffres G. R. 5074 au bureau de l'IMPARTIAL. 5074

Fournituriste expérimenté, cherche place. — Ecrire sous chiffres P. B. 4927 au bureau de l'IMPARTIAL. 4927

Jenne personne demande encore des heures ou des lessives. — Ecrire sous initiales L. B., 5069 au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme sérieux et de confiance, ayant un peu de dextérité dans les mains, trouverait place dans maison de la ville. — Offres écrites avec prétentions sous L. 1645 O. Succursale Nord. 4931

Logement. A louer pour le 30 avril, à personne d'ordre, beau logement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser par écrit, sous chiffres P. D. R., 4955 au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour de suite, rue David-Pierre Bourquin 15, beau logement de 2 chambres, corridor, cuisine et dépendances, situé au 3^{me} étage. — S'adresser chez M. A. JEANMONOD, gérant, rue du Parc 23. 4975

Local à l'usage d'atelier, est demandé par M. Fernand Beck, tapissier, rue du Grenier 39-d. 5146

Même adresse, à vendre canapé parisien.

Local. A louer, à la Gare ou Grenier, un local qui conviendrait pour entrepôt ou atelier. — S'adresser au 1^{er} étage. 5127

Appartement de deux grandes chambres, deux grands alcôves, cuisine, corridor et dépendances est à louer pour le 30 avril. — S'adresser rue Numa Droz 58, au premier étage, à gauche. 4929

Logement de 2 pièces et cuisine, chambre de bains et alcôve est demandé à échanger contre un de 3 pièces moderne. — Offres écrites sous chiffres A. R. 3818 au bureau de l'IMPARTIAL. 3818

Pignon. A louer, pour fin avril, pignon remis à neuf, 2^{me} étage, 3 chambres, cuisine, électricité, toutes les dépendances, gr. au jardin potager, terrain pour poulailler si on désire. — S'adresser Quartier des Bulles 1-A, près Jérusalem. 5187

Sacs d'éccl'e. LIBRAIRIE COURVOISIER

Chambre. A louer chambre meublée, exposée au soleil, à Monsieur ou demoiselle. — S'adresser rue Numa Droz 102, au 3^{me} étage à gauche. 4991

Chambre. A louer belle grande chambre, bien meublée, à Monsieur honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 19, au 1^{er} étage, à droite. 5036

Chambre meublée à louer à personne honnête, près des Fabriques et de la Gare. — S'adresser rue de la Serre 87, au rez-de-chaussée. 4923

Chambre à louer à demoiselle tranquille. — S'adresser rue Numa-Droz 77, au 3^{me} étage. 5073

Logement. On demande à louer un logement de 3 ou 4 chambres, dans le quartier de la Charrière; à défaut, chambres non meublées. — Offres écrites, sous chiffres L. T. 5142, au bureau de l'IMPARTIAL. 5142

A vendre 1 banquette, 1 tapis coco de corridor, 2 grandes seilles, 6 crosses, 1 paire de grands rideaux couleur. 4982

Chambre non meublée à louer. S'adr. au bur. de l'Impartial

A vendre un lit d'enfant, 1^{er} état, émaillé blanc, et une chaise à transformation. — S'adresser rue du Doubs 69, au 2^{me} étage. 4907

A vendre une poussette, à l'état de neuf. 5061 S'adr. au bur. de l'Impartial

A vendre une charrette d'enfant avec soufflet, peu usagée. S'adresser rue Numa-Droz 113, rez-de-chaussée à droite. 4880

Mollières découpées, pointure 38. — S'adr. rue du Progrès 115, au 2^{me} étage. 4885

A vendre une collette. — S'adresser à M. Voirol, rue de la Balance 12. 4877

Vélo de course, est à vendre, à bas prix, et en bon état. — S'adresser rue de la Charrière 31, au 1^{er} étage. 5129

Berceau et une charrette pour enfant sont à vendre. Etat de neuf. — S'adresser rue du Nord 39, au rez-de-chaussée, à gauche. 4283

A vendre un char « Peugeot », grand modèle, à l'état de neuf. — S'adresser rue du Parc 29, au pignon. 5133

A vendre un magnifique piano noir et vélo de dame; belle occasion. Pressant 5134 S'adr. au bur. de l'Impartial

Poussette à vendre, petit modèle, à l'état de neuf, une machine à coudre et une guitare. — S'adresser rue du Nord 171, au 1^{er} étage, à droite. 5133

A vendre un lit bois dur, à une place, en parfait état, une table de nuit et un lavabo. — S'adresser rue Numa Droz 21, au 2^{me} étage, à gauche. 5170

AGUILLES

Encartages et rivages d'aiguilles seraient sortis à domicile. — S'adresser sous chiffres A. Z. 5100, au bureau de l'IMPARTIAL. 5100

En cette saison il est tout indiqué de purifier notre sang.

Une cure de Ferment pur de Raisins

Marque H. B. — préparée par Henri Burmann, Les Brenets 1200 s'impose. P10504L

Le plus énergique des dépuratifs. Goût agréable. S'em ploie contre: Abcès, Apathes, Boutons, Diabète, Eczéma, Feux, Furoncles, etc. etc. En flacon à fr. 6.— franco. Emballage soigné. — Ecrire à M. Henri Burmann, LES BRENETS.

VINS NEUKOMM & Co

Téléphone 68

L'ALMANACH VERMOT

est paru

PRIX : broché Fr. 3.25
relié . 4.75

En vente à la LIBRAIRIE COURVOISIER

Place du Marché La Chaux-de-Fonds

Envoi au dehors contre remboursement ou versement du montant, plus 50 ct. pour port, au Compte de Chèques postaux IV-b 325

Nous venons de recevoir un grand envoi de

VITRAGES

Vitrages en gulfure, le mètre, depuis **0.50** Vitrages encadrés, gulfure, 65 x 2.50, la paire dep. **3.90**
 Cette mise en vente aura lieu du LUNDI 26 Mars jusqu'à épuisement de l'envoi, (3me étage. Ascenseur)

AU PRINTEMPS LA CHAUX-DE-FONDS

L'Exposition des

Pousseffes

de tous genres est au complet
au magasin spécial du

Berceau d'Or

RUE DE LA RONDE 11

Choix splendide Bas prix
Ateliers de réparations 5171

A louer pour le 30 avril, on époque à convenir, un 5166

Bel APPARTEMENT

de 4 pièces, cuisine, chambre de bains, installation cédée à moitié prix, confort moderne. Service de concierge. — S'adresser Usine Genevoise, rue du Commerce 9

Jeune fille

Une jeune fille de bonne famille de Zurich cherche place dans une très bonne famille de 2 ou 3 personnes, afin d'aider aux travaux de ménage et apprendre le français. — Publicitas Le Locle sous chiffres P-10605-Le, renseignera. 4917

Demoiselle

sérieuse, présentant bien. **CHERCHE PLACE** dans Magasin, comme aide - vendeuse. — Ecrire sous chiffres H R. 4775, au bureau de l'IMPARTIAL.

On cherche de suite un

Garçon

pour faire des commissions, entre ses heures d'école. 5249 S'ad. au bur. de l'Impartial

OCCASION: CHAMBRE A COUCHER et VÉLOS

A vendre, pour cas imprévus, belle chambre à coucher, à fronton, composée de un grand lit de milieu, une armoire à glace, lavabo et table de nuit, plus un vélo d'homme et un dit de Dame, roue libre, torpédo; bas prix. — S'adresser, rue de la Serre 85; au 2^{me} étage. 5289



FAVORISEZ

de vos ordres de publicité une agence

exclusivement suisse

et veuillez vous adresser à

ANNONCES SUISSES S. A.

BIENNE. tél. 2.18

et succursales

Lausanne. Tél. 29 21

Bâle, Berne, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Frauenfeld, Grangés, Soléure, Lugano, Zurich.

Transmission d'annonces aux tarifs mêmes des journaux sans augmentation de prix.

Un seul manuscrit

suffit, quel que soit le nombre de journaux, d'où économie de temps, de travail et d'argent

En confiant vos annonces aux Annonces Suisses S. A. vous n'avez à traiter qu'avec une seule administration et vous ne recevez qu'une seule facture; vous n'avez ainsi aucun frais supplémentaire à payer. Il en résulte que les relations entre la presse et le public sont grandement facilitées.

En sa qualité de seule concessionnaire de l'Association des journaux suisses pour la publicité et de son caractère exclusivement suisse, notre société est on ne peut mieux placée pour établir des devis détaillés et exécuter promptement les ordres de publicité pour n'importe quel journal.

Transmission d'annonces aux JOURNAUX DU MONDE ENTIER.

Jument.
A vendre ou à échanger 1 jument portante, à terme 6 Avril. — S'adresser Petites Crosettes 82

Pour faire bénéficier sa clientèle du change actuel et vendre dans sa succursale de LA CHAUX-DE-FONDS aux mêmes prix que dans ses maisons de Paris et Besançon,

La Maison Goldschmidt

Rue Léopold Robert 68

fera, à partir du 28 Mars, sur tous les achats une remise de

10%

EPUISEMENT NERVEUX

et maladies sexuelles

leurs rapports, préservation et guérison radicale, par le Dr Rumler, médecin spécialiste. Petit ouvrage couronné, rédigé d'une façon spéciale, selon des vues modernes; 300 pages, grand nombre d'illustrations. Conseiller d'une valeur réelle, extrêmement instructif. C'est le guide le meilleur et le plus sûr pour la préservation et la guérison de l'épuisement cérébral et de la moëlle épinière, du système nerveux, des suites des débauches et excès de toutes sortes, ainsi que de toutes les maladies secrètes. Ce livre, est d'après le jugement des autorités compétentes d'une valeur hygiénique incalculable **pour tout homme**, jeune ou vieux, sain ou malade. **L'homme sain apprend à éviter la maladie et les infirmités. Celui qui est déjà malade apprend à connaître la voie la plus sûre de la guérison.** Prix: fr.1.50 en timbres-poste franco **Dr méd. Rumler, Genève 433** (Sarvetta). JH 2746-R 146

CONTRIBUABLES

PRÉPAREZ LE PAIEMENT DE VOTRE PROCHAIN IMPÔT PAR L'ACHAT DE TIMBRES IMPÔT

P 30159 G 4043

Le Secrétaire Galant.

Un volume. — En vente à la Librairie Courvoisier, place Neuve, La Chaux-de-Fonds. Envoi au dehors sur demande et contre remboursement.

Couvertures militaires neuves Fr. 8.-

Grandeur 140 x 190 pour tout usage; Seulement Fr. 8.-
Th. Stäger, Versand, BÖTTSTEIN 41. (Argovie) JH 16912-Z 18490

Vient de paraître

TRAITÉ PRATIQUE et THÉORIQUE

pour le **CALCUL** des **CAMES** des Machines automatiques à décoller

système „Pétermann“

Il permet le calcul sans erreur et très rapidement, sans aucune difficulté de n'importe quelle pièce de décollage.

Est indispensable aux décolleteurs de pièces pour l'horlogerie, la visserie, l'électricité, compteurs, etc., mécaniciens, faiseurs d'étampes, chefs d'ébauches, techniciens, professeurs et élèves des Ecoles d'horlogerie et de mécanique, etc.

Edition en langue française (celle en langue anglaise sortira de presse prochainement).

En vente au prix de Fr. 10.-

L'édition en langue allemande est parue

LIBRAIRIE COURVOISIER, LA CHAUX-DE-FONDS
1, rue du Marché 1

Envoi au dehors contre remboursement
Agent pour le Vallon de St-Imier: M. Jules RACINE, Beau-Site 16, ST-IMIÉ.

Employé d'établissage

Maison d'exportation de la place cherche commis supérieur, préposé au service des commandes d'ébauches, boîtes et fournitures, très au courant de l'établissage de la petite montre or. Ne pourront être prises en considération que les offres de postulants ayant occupé places analogues. Entrée à convenir. Discretion. — Ecrire sous chiffres R. L. 5254, au bureau de l'IMPARTIAL. 5254

CHEMISES

Café-chumènes

Gants	Bas	5076
Cravates	Cols	
Pochettes	Mouchoirs	
Voiles	Rubans	

Voir les Etalages

J. GAEHLER

Succ. W. STOLL 4, rue Léopold Robert, 4

MAUX D'ESTOMAC

Pour lutter contre les maux d'estomac, tels que digestion difficile, crampes, mauvaise haleine, aigreurs, lourdeurs et vertiges, utilisez la

POUDRE DIGESTIVE

Du pharmacien **A. GAGNEBIN**

Plus de quarante années de succès prouvent l'efficacité de ce remède merveilleux.

La boîte: Fr. 2.-
dans les trois Offices des

Pharmacies Réunies

La Chaux-de-Fonds

BANQUE NATIONALE SUISSE

NEUCHÂTEL — LA CHAUX-DE-FONDS

Avances sur nantissement

d'obligations suisses
(Taux actuel 4% net)

Escompte d'obligations suisses

remboursables dans les 3 mois
(Taux actuel 3% net) P-248-N

GARDE ET GESTION DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Vente d'Immeubles à Chézard

Samedi 14 avril 1923, dès 14 heures, les enfants des défunts époux Georges-Numa VEUVE et Elisa née SOHWAAR, exposent en vente par enchères publiques, à l'Hôtel de Commune de Chézard, les immeubles qu'ils possèdent au Grand Chézard, savoir:

1. Une maison à l'usage d'habitation et rural, avec remise et verger, de 5042 m². La maison et assurée pour fr. 12.500 et la remise pour fr. 1100. R 266 C 4182
2. Un champ aux Morgiers d'une surface de 10106 m². Entrée en jouissance: 1^{er} novembre 1923.

Pour visiter les immeubles, s'adresser aux vendeurs et pour tous autres renseignements au notaire soussigné.
Cernier, le 9 mars 1923. **Abram SOGUEL.**

CABINET DENTAIRE

Léon BAUD

TECHNICIEN-DENTISTE

Jaquet-Droz 27 LA Chaux-de-Fonds Téléphone 22.66

Spécialité: **Dentiers en tous genres**
garantis sur facture par écrit

Dentiers hauts ou bas, depuis 60 francs
Transformations Réparations
Travaux modernes. Traitement sans douleur.
PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1469

Menus de luxe et ordinaires. Imprimerie COURVOISIER
Exécution rapide et Livraison à prix modérés.

CINÉMA - THÉÂTRE PATHÉ

Ce soir L'ÉTERNEL SILENCE Ce soir

ou l'effroyable odyssee des héros de l'expédition Scott au Pôle Sud. Ce film inédit est commenté par M. BOUVINE, le talentueux conférencier du Cirque d'Hiver de Paris.

LEI ROUMAINS

Pour l'emploi rémunérateur des Lei roumains et autres devises, s'adresser à la Banque de Changes Duvanel à Bulle

COMMIS DE FABRICATION

Importante Maison d'horlogerie de Genève cherche une employée très capable et énergique ayant grande expérience comme commis de fabrication. Inutile de faire des offres sans avoir occupé antérieurement des postes analogues. — Adresser offres en indiquant âge, prétentions de salaire et copies de certificats sous chiffres S 2294 X. à Publicitas Genève.

Moto

Excellente 3 HP, «Condor», 1922, comme neuve, à vendre. — S'adresser à M. Miserez, rue des Marronniers 29, St-Jimier. 5263



L'épouse désespérée

«Je ne sais plus que faire», se plaignait l'épouse à son médecin. Son mari ne mange, pour ainsi dire, plus rien, pas même ses plats favoris, il est nerveux. — Chère madame, répliquait le docteur, votre mari est certainement un peu nerveux, mais il est surtout atteint d'un léger catarrhe d'estomac. La vie moderne si affairée, si fatigante, surtout pour les gens les plus actifs; ils mangent hâtivement tout en étant préoccupés de leurs affaires, et de cette façon, la digestion ne peut se faire normalement. Donnez donc à votre mari, tous les jours, le cas échéant à son insu, dans la soupe ou le café, du sel d'Ems qui en améliore encore le goût. Voulez-vous vous débarrasser du manque d'appétit, des maux d'estomac, les intestins ou de Mauvaise digestion?

Prenez le sel d'Ems. Il facilite la digestion sans occasionner des dévoiements, fortifie l'estomac et débarrasse les intestins. Il fait disparaître immédiatement les aigreurs, renvois, brûlures, pesanteurs, et embarras d'estomac. Il stimule l'appétit jusqu'à l'acidité. Le sel d'Ems exerce indirectement une excellente influence sur toutes les fonctions du corps et redonne des forces, fatiguées et malades disparaissent, vous vous sentez frais et dispos comme tout être humain doit être et vous reprenez goût et joie au travail et à la vie. Nous souhaitons que chaque personne qui lira ces lignes, souffrant de maux d'estomac, embarras d'intestins, manque d'appétit, aigreurs, renvois, fasse dans son propre intérêt un essai avec le sel d'Ems, que nous lui enverrons en quantité suffisante, gratis et franco. JH-30067-Z

Emser Brunnensalz, à GOLDACH 207 (St-Gall) En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. 3948

Chemises de jours pour dames 9.-, 7.70, 6.50, 4.75, 3.25 2.95, 1.95 3.50 2.50

Pantalons assortis 9.-, 7.50, 6.50, 4.75, 3.90

Chemises p. hommes pour hommes, dev. fantaisie, 8.80, 7.50, 6.50, 5.50, 4.75 en flanelle coton et oxford 7.50, 6.50, 5.90, 4.50

A la Confiance La Chaux-de-Fonds 3996 SERRE 10

Impressions couleurs Imprimerie de L'IMPARTIAL

Etude de Me René Miche, Notaire à Courtelary

Vente publique mobilière

Samedi, 14 Avril 1923, dès 1 heure précise après-midi, M. Auguste IMHOF, agriculteur, à La Ferrière, vendra publiquement, en son domicile, pour cause de cessation de culture: Bétail: 8 vaches fraîches et portantes, 3 génisses, 1 veau de 6 semaines, 1 jument de 6 ans, des poules. Matériel agricole: 2 chars à pont, 2 dits à échelles, 1 dit à fumier, 1 dit à purin, 1 tombereau, 1 char à ressorts, 1 break, une glisse à brocette, 1 glisse à bras, 1 tonneuse, 1 herse, 1 hache-paille, des vans, 1 bascule romaine, 1 brouette à herbe, une dite à fumier, 2 coffres, 1 râteau à bras, des outils aratoires etc., des roues, sangles, filets, chaînes, haches, etc. etc., des selles, tonneaux, deux colliers pour chevaux, 1 dit pour vache, des couvertures, souquettes etc., 2 bidons à lait (40l), 1 bouille en fer, étalonnée, des seaux à lait, 1 heurtrie, des baquets, etc. P-5252-Y 5150 Meubles meublants: 2 lits et 1 canapé. Termes pour les paiements: 1er Septembre 1923. Par commission; R. MICHE, notaire

Eau de Cologne Savon Poudre No 555



sont indispensables pour les soins de la toilette. Ils embellissent le teint, vivifient la peau, enlèvent les rides. Se raser avec le Shavingstick No 555 est un plaisir. 678

Clermont & E. Fouet, Genève

FABULEUSEMENT bon marché

Au prix d'avant guerre de fr. 20.- la pièce, seront cédés à présent, exceptionnellement par suite d'une concurrence illicite 5113

1000 pièces de réchauds à gaz de pétrole „Bijou“

avec réservoir en cuivre d'une fabrication soignée. Prenez garde aux contrefaçons ou aux marchandises d'une valeur beaucoup moindre. «Bijou» n'a pas encore été surpassé et à 30 ans de succès. Un litre d'eau bout en 3 minutes. Un litre de pétrole suffit pour 10 heures. Installation excellente pour chauffer les fers à repasser. Convient parfaitement pour chauffer rapidement les chambres. En utilisant d'une manière normale, quotidiennement, le réchaud BIJOU (en comparaison des autres appareils) se trouve payé au bout de deux mois par son économie en pétrole. Cuisant 6 fois plus vite et dépensant la moitié moins qu'un réchaud avec mèche. Garanti sans odeur et sans suie. Attestations journalières. Le plus grand choix en réchauds à gaz de la Suisse. Batterie de cuisine en aluminium fin en tous genres et seulement de lère qualité. Fabrication suisse, à des prix également fabuleux. Prospectus et attestations gratuits et franco. JH 3119 X

C. A. Tannert, Bâle 29, Starenstr. 2.



Bonnes Chaussures à bon marché

Nous expédions franco contre remboursement: Souliers à lacets pour enfants croûte cirée ferrés No 26-29 10.50 à lacets pour enfants croûte cirée ferrés 30-35 12.50 à lacets de dimanche pour enfants croûte cirée 26-29 10.50 à lacets de dimanche pour enfants croûte cirée 30-35 12.50 à lacets pour garçons ferrés 36-39 16.50 à lacets de dimanche pour garçons croûte cirée 36-39 17.- à lacets pour dames croûte cirée 36-43 16.- à lacets pour dames croûte cirée, forme DERBY 36-43 16.50 à lacets de dimanche pour dames, BOX 36 43 20.- de travail ferrés pour messieurs 40-48 21.- de dimanche pour messieurs croûte cirée 40 48 20.- de dimanche pour messieurs, BOX, forme DERBY 40 48 24.50 militaire ferrés solides 40-48 23.-

Demandez notre catalogue - Réparations promptes et bon marché Rod. HIRT fils, Lenzbourg

Attention! Il n'y a pas de produit similaire, ni rem plaçant le Lysoform, mais des contrefaçons grossières et dangereuses. Exigez toujours nos emballages d'origine munis de notre marque déposée. Flacons 100 gr. 1 fr. 250 gr. 2 fr. Savons de toilette 1 fr. 25. - En vente: toutes Pharmacies et Drogueries. - GROS: Société suisse d'Antiseptis Lysoform, LAUSANNE. 3410

COIFFURE pour Dames Shampoings Travaux en cheveux Installation la plus soignée. Cabines séparées pour chaque cliente. Eau à pression chauffée à l'électricité. Moteur silencieux pour le séchage des cheveux. 4881 C. DUMONT Parfumerie La Chaux-de-Fonds

LE PROGRÈS SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS Caisse reconnue No 506 La Chaux-de-Fonds

Effectif de la Société au 31 décembre 1922, 1475 membres. La Société assure toutes les personnes, des deux sexes, habitant la Commune de La Chaux-de-Fonds, âgées de 18 ans au moins et de 40 ans au plus, en bonne santé, pas de certificats médicaux pour l'entrée. Elle assure en trois classes, soit: 1ère classe, fr. 3.-; 2ème classe, fr. 6.- et 3ème classe fr. 9.- par jour. Les malades ne sont jamais abandonnés. Pour tous renseignements, s'adresser aux membres du comité ci-dessous: MM. C. Huguenin, Président, Charrière 10. N. Naine, Caissier, P.-H. Matthey 23. J. Mamie, secrétaire, Industrie 18. Le Comité.

Mécaniciens outilleurs

bien au courant des Machines d'horlogerie, ayant pratique. demandés de suite pour frontière française. — Ecrire de suite, avec toutes références, à MM. H. ROTHSCH & Fils, à MAICHE (Doubs), P. 21305 C. 4768

Etat-Civil du 21 Mars 1923 NAISSANCES

Robert-Nicoud, Yvonne-Nelly, fille de Louis-Auguste, employé C. F. F., et de Marie-Louise-Valentine, née Monquand, Neuchâteloise. — Peter, Gaston-Emile, fils de Rodolphe-Emile, bottier, et de Frieda née Jaggi, Soleuroise et Neuchâteloise. — Feissly, Anne-Madeleine, fille de Pierre, procureur de banque, et de Gisèle-Madeleine, née Hausheer, Bernoise et Neuchâteloise. — Krajka, Abraham, fils de Léon, horloger, et de Raïka née Savikin, Polonoise.

PROMESSES DE MARIAGE

Jacot, Adrien, agriculteur, Neuchâtelois et Bernois, et Studer, Frieda-Sophie, ménagère, Bernoise.

DÉCÈS

5089. Moser, Yvonne-Marie, fille de Friedrich et de Bertha née Allenbach, Bernoise, née le 8 février 1901.

ETAT-CIVIL du 22 Mars 1923 NAISSANCES

Rothen, Madeleine-Angèle, fille de Marcel-René, remonteuse, et de Alice-Augusta, née Winteregg, Bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE Berger, Arthur-Henri, bottier, Bernois, et Schweizer, Marie-Marguerite, ménagère, Wurtembergoise. — Matthey-de-l'Endroit, Henri-Abel, agriculteur, et Dubois, Emma-Lucie, tous deux Neuchâtelois. — Maurer, Louis-Henri, agriculteur, et Maurer, Hélène-Sophie, ménagère, tous deux Bernois. — Jeanmaire, Julien-Edmond, manoeuvre, Neuchâtelois, et Allenbach, Amélie-Jeanne, sans profession, Bernoise. — Winkelmann, Tell-André, bottier, Bernois et Neuchâtelois. — Cartier, Germaine-Alice, ménagère, Neuchâteloise. — Bourquin, René-Arthur, guillocheur, Bernois et Neuchâtelois, et von Känel, Laure-Hélène, ménagère, Bernoise.

MARIAGES CIVILS

Tschan, Arnold-Josef, magasinier, Soleurois, et Dornberger, Katharina, bonne, Badoise. — Steiner, Jakob, parqueteur, Bernois, et Amey, Marie-Emma, ménagère, Fribourgeoise.

ORCHESTRE

débutant, demande violoncelliste (16 à 20 ans). — Faire offres par écrit, sous chiffres O. D. 4873 au bureau de l'IMPARTIAL. 4873

Perdu jeudi, après-midi, rue Léopold Robert, un petit paquet contenant des dentelles aux fuseaux. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de l'Hôtel-de-Ville 9, au 2^e étage 5131

Les employés de la Compagnie des Tramways sont informés du décès de M^{lle} Germaine CANDAUX fille de leur collègue, M. Henri Candaux. L'ensevelissement avec suite a eu lieu lundi 26 courant, à 13 1/2 heures. Domicile: rue de la Charrière 47 5216 Le Comité.

Faire-part Deuil. Imprimerie COURVOISIER. Monsieur Emile Faivre et familles, ainsi que tous les parents, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère épouse, sœur et parente, Madame Joséphine FAIVRE qui s'est endormie paisiblement samedi soir, à 5 h 1/2, dans sa 80^e année, munie des Sacraments de l'Eglise. La Chaux-de-Fonds, le 26 mars 1923. L'ensevelissement AVEC SUITE, aura lieu le mardi 27 courant, à 1 h 1/2, après-midi. — Départ de l'hôpital. Domicile: rue du Progrès 67. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Pompes funèbres M^{me} V^e JEAN LÉVI Grand choix de Cercueils prêts à livrer Cercueils d'incinérations et de transports Tous les cercueils sont capitonnés Prix sans concurrence Grand choix de COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

Monuments funéraires Ariste MERZARIO SCULPTEUR - MARBRIER Téléphone 20.82 4355 CHARRIÈRE 85 DEVIS - CATALOGUES - DESSINS

Jeau 11, 25.

Les enfants de Monsieur Paul Vuille-Richard, à La Sagne; Monsieur et Madame Louis Richard et leurs enfants; Monsieur et Madame Ali Richard et leurs enfants, à La Brévine; Les enfants de Monsieur Louis Ducommun-Richard, à La Sagne; Madame et Monsieur Henri Vuille-Richard et leurs enfants, à Marmoud; Madame et Monsieur Paul Perrenoud-Richard, à La Molta; Mademoiselle Cécile Richard; Monsieur César Mûnger, ses enfants et petits-enfants; Les familles Richard, Mûnger et Nicolet, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher frère, beau-fils, beau-frère oncle et parent, Monsieur Fritz RICHARD-MÛNGER

que Dieu a repris à Lui, dimanche à 9 heures après une longue maladie. 5248 La Chaux-de-Fonds, le 26 Mars 1923. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu mardi 27 courant, à 14 1/2 heures. — Départ à 14 h. Domicile mortuaire: Rue de la Chapelle 11. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Repose en paix, chère mère, car tu as fait vaillamment ton devoir ici-bas.

Madame et Monsieur Paul Ametz-Droz et leur fille; Madame et Monsieur Henri Robertson et leurs enfants, en Amérique, Mademoiselle Rosa Pandel, Madame Ida Larcher-Pandel et son fils, Monsieur et Madame Arthur Pandel et leurs enfants, Monsieur Maurice Pandel, Monsieur Paul Pandel, Monsieur et Madame Roger Pandel, à Genève, Madame et Monsieur Gustave Pernet et leur enfant, à Vevey, Mademoiselle Marguerite Pandel, Madame veuve Auguste Pandel et ses enfants, à Charquemont, Madame et Monsieur William Fresselet et leurs enfants, à Fontainemelon, Madame veuve Laure Monti et ses enfants, à Fontainemelon, Madame et Monsieur Charles Zehr et leurs enfants, à St-Imier, Madame et Monsieur William Egger et leurs enfants, à Fontainemelon, Monsieur et Madame Edmond Pandel et leurs enfants, Mademoiselle Marthe Pandel, en Amérique, Madame et Monsieur Emile Wyss et leurs enfants, à Reconvilier, Monsieur et Madame Alyre Jeanbourquin et leurs enfants, à Moutier, Monsieur Fritz Schaffroth et ses enfants, à Tramelan, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente.

Madame veuve Elisa PANDEL née JEANBOURQUIN qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, samedi, à 4 1/2 heures du soir, dans sa 66^e année, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec résignation. La Chaux-de-Fonds, le 26 mars 1923. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu mardi 27 courant, à 13 1/2 heures de l'après-midi. Domicile mortuaire: Rue du Crêt 10. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.